

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# JOURNAL D'AGRICULTURE,

ET

## TRANSACTIONS

DE LA

### Société d'Agriculture du Bas-Canada.

VOL. 5.

MONTREAL, MAI, 1852.

No. 5.

Nous ne trouvons pas peu de difficulté à conduire ce Journal de manière à plaire à tous ceux qui le lisent. Nous avons constamment invité les agriculteurs instruits à correspondre avec nous, afin que les vues et les opinions d'autrui, quant aux meilleurs moyens de faire faire des progrès à l'agriculture, soient mis devant le public pour considération ; nous avons généralement publié les écrits qui nous ont été adressés pour le Journal, et ç'aurait toujours été avec plaisir que nous y aurions inséré des lettres de personnes qui auraient eu des idées ou des opinions différentes des nôtres. Le Journal d'Agriculture n'est pas un journal de parti ; il n'est pas publié pour soutenir des vues de parti, ou de section ; mais pour avancer, autant que possible, le progrès général de l'agriculture, et s'il n'était pas regardé comme rédigé convenablement pour cette fin, ses colonnes sont en tout temps ouvertes aux amis de l'agriculture, pour le rendre plus utile, de même que pour rectifier ou réfuter les erreurs ou les exposés erronés qui pourraient s'y rencontrer, de temps à autre. Nous exposons souvent nos propres idées, afin de donner à d'autres le désir de faire connaître leurs vues et leurs opinions, et nous concevons que c'est dans un journal comme celui-ci que la discussion des sujets qui ont rapport à l'avancement de l'agriculture se trouve à sa place. Les Directeurs de la Société d'Agriculture du Bas-Canada ont fait tout ce qu'on pouvait raisonnablement attendre d'eux pour obtenir la co-opération amicale et cordiale des Sociétés Agricoles de Comté et d'autres personnes du Bas-Canada intéressées à la prospérité des campagnes. L'année dernière, ils ont fait écrire une

soixantaine de lettres, tant en anglais qu'en français, aux Présidens des Sociétés d'Agriculture et à d'autres personnes respectables du pays, pour les prier de fournir des renseignements, d'exprimer leurs opinions et de donner leur avis sur différents sujets relatifs à l'agriculture. A plusieurs de ces lettres il n'y a pas eu de réponse, mais toutes les réponses reçues ont été mises, sans notes ni commentaire, devant le Parlement Provincial, dans sa dernière session, et elles ont été publiées, en forme de pamphlet, par ordre de l'Assemblée Législative, avec le Rapport du Comité spécial de cette assemblée sur l'agriculture, ainsi que les Rapports des Sociétés d'Agriculture du Bas-Canada et de Beauharnais. Les Directeurs de la Société ont nommé, cette année, les différents Présidens des Sociétés Agricoles de Comté Membres Honoraires de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, et les ont invités à se trouver au Congrès Agricole qui a eu lieu en février dernier, afin qu'ils y pussent donner leur avis ou leur opinion, quant aux meilleurs moyens à adopter pour faire faire des progrès à l'agriculture. Les deux derniers numéros de ce Journal, où sont contenus les procédés du Congrès et d'autres rapports importants, ont été adressés aux Présidens des Sociétés d'Agriculture de Comté, en les priant de vouloir bien communiquer leurs vues et leurs opinions sur ces différents sujets. Il doit donc être manifeste que la Société d'Agriculture du Bas-Canada a invité, de la manière la plus amicale, les Sociétés d'Agriculture de Comté et d'autres personnes influentes, à s'unir à elle cordialement, pour l'adoption des mesures qui pourraient être regardées comme les plus propres

à améliorer généralement l'agriculture du pays. La Société Provinciale a adopté le seul moyen qu'elle eût de correspondre avec toutes les parties du Bas-Canada, en publiant le Journal d'Agriculture, qui a été envoyé dans chacune des paroisses de cette section de la Province. Si le progrès est désirable, nous ne voyons pas quel autre moyen la Société aurait pu trouver pour proposer et recommander les améliorations qui pouvaient être nécessaires. Si des publications de ce genre ne produisaient aucun bien, que de peines perdues et de dépenses inutiles dans les Etats voisins et dans les Iles Britanniques, où il se publie un si grand nombre de journaux d'agriculture ! Que peut-il y avoir de plus propre à instruire les ignorans que la pratique entendue et le succès des agriculteurs expérimentés et prospères ? Si ces agriculteurs heureux et expérimentés désirent instruire et encourager des confrères moins fortunés, nous leurs offrons les colonnes de ce journal, pour tout ce qu'ils voudront bien nous communiquer d'instructif et d'intéressant, et il ne leur en coûtera rien autre chose que la peine de coucher sur le papier ce qu'ils auront à dire pour l'avantage de leurs compatriotes.

Il conviendrait que les noms des personnes qui obtiennent des prix pour de beaux animaux, de bonnes récoltes, la bonne tenue des fermes ou des laiteries, les modes de culture ou d'entretien qui ont produit de bons résultats, fussent rapportés et publiés pour l'avantage général des cultivateurs. Ce seroit, à notre avis, le moyen le plus certain de rendre utiles les fonds employés par les Sociétés d'Agriculture, et nous ne voyons pas qu'on pût raisonnablement trouver à redire à ce plan de conduite.

Nous transcrivons le Rapport du Comité de l'Assemblée Législative de la dernière session du Parlement Provincial, qui a été publié sous la forme de pamphlet, avec le Rapport annuel de la Société d'Agriculture du Bas-Canada à la Législature, ainsi que différentes lettres reçues par les Directeurs de cette Société, en réponse à des Circulaires contenant diverses questions

sur la Statistique Agricole, adressées à des messieurs de la campagne, résidant en différents endroits du Bas-Canada. Il y a aussi un Rapport de la Société d'Agriculture du Comté de Beauharnais. Le pamphlet contient des renseignements très intéressants, et le Rapport du Comité Spécial offre une preuve du grand intérêt que le Parlement Provincial prend à l'agriculture. Ce n'est qu'après avoir acquis une connaissance parfaite de l'état de notre agriculture qu'on pourra comprendre quelles mesures il convient d'adopter pour son amélioration ; et lorsque le Parlement s'assemblera, le Gouvernement sera très probablement en possession de documens complets et exacts sur le présent état de l'agriculture du Bas-Canada, au moyen des réponses aux circulaires imprimées, distribuées par le Bureau d'Enregistrement.

#### RAPPORT.

LE COMITÉ SPÉCIAL auquel ont été renvoyés le rapport annuel de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, et le rapport spécial de la société d'agriculture du comté de Beauharnais, a l'honneur de faire rapport comme suit :—

Votre comité, conformément à l'ordre de renvoi de votre honorable chambre, a examiné avec le soin que requiert le sujet, le rapport de la société d'agriculture du Bas-Canada et le rapport spécial de la société d'agriculture du comté de Beauharnais.

Votre comité a appris avec plaisir que les publications française et anglaise soutenues par la Société du Bas-Canada, sous le nom de "Journal d'Agriculture," se maintiennent avec bonheur et ont une circulation considérable.

La société d'agriculture du Bas-Canada a institué une enquête dans le but de résoudre différents problèmes relatifs à l'agriculture pratique dans le Bas-Canada, et votre comité attire l'attention de votre honorable chambre sur les documens fournis par cette enquête, documens qui sont attachés au présent rapport.

Votre comité n'entre pas dans l'examen de diverses questions que la société du Bas-Canada s'est posées dans l'enquête dont il vient d'être parlé, et qui ont trait spécialement à la pratique de l'agriculture ; votre comité ayant à s'occuper particulièrement de cette partie du rapport qui concerne les moyens législatifs à prendre pour l'avancement de l'agriculture et la diffusion des connaissances agronomiques.

La retour spécial de la société d'agriculture du comté de Beauharnois confirme votre comité dans l'opinion consolante que l'agriculture, comme science et comme industrie, fait des progrès constants et rapides.

Votre comité croit devoir remarquer qu'il serait désirable que chaque société de comté fit annuellement un retour spécial dans le genre du rapport de la société de Beauharnois; mais il ne peut s'empêcher de remarquer qu'il serait aussi désirable d'éliminer de tels documents tout préjugé sectionnaire, et particulièrement tout esprit de sectarisme.

Votre comité regrette donc la couleur donnée à certaines parties du retour de la société du comté de Beauharnois, et surtout à cette partie du retour où il est parlé des fêtes d'obligation chez les catholiques, allusion d'autant plus maladroite, qu'il n'est guère probable que la législature fasse aux cultivateurs catholiques une obligation du travail à des jours consacrés par leur culte à l'adoration de leur créateur.

Votre comité réfère au rapport fourni, l'an dernier, à votre honorable chambre et aux documents qui y sont annexés, ainsi qu'à l'appendice du présent rapport, et se contentera de donner ci-dessous le canevas de la mesure que votre comité croit devoir recommander à l'adoption de la législature comme le meilleur moyen à prendre, pour le présent, pour encourager l'agriculture dans un pays que, on ne saurait trop le répéter, la nature a formé spécialement pour l'exploitation agricole.

Votre comité recommande donc la création de deux surintendants d'agriculture pour le Bas-Canada, l'un pour les districts réunis de Québec, Trois-Rivières et Gaspé, et l'autre pour les districts réunis de Montréal et St. François, lesquels surintendants auront pour devoir, —

1.—De visiter leurs districts respectifs une fois l'an.

2.—De faire un rapport annuel de la visite de leur circonscription territoriale, lequel rapport devra, entre autres choses, comprendre la description des différents sols, des amendements qui y conviennent; la description des accidents de la surface des différents terrains, de leur exposition naturelle, de leur état d'assèchement, de défrichement et de culture; des engrais que la nature met sous la main de l'agriculteur; des moyens de remédier aux défauts actuels de l'agriculture pratique.

3.—De veiller à la bonne conduite des sociétés d'exposition dont il sera plus loin parlé; d'inspecter les comptes de ces différentes sociétés

dont ils seront membres *ex officio*, et les avis leurs naturels dans l'étendue de leurs districts.

4.—De voir à ce qu'il soit formé une société d'exposition dans chaque comté, et donner, dans leurs rapports annuels, un état détaillé des affaires de chacune de ces sociétés dans l'étendue de leurs districts respectifs.

5.—De veiller à ce que chaque école connue soit munie d'un traité élémentaire d'agriculture.

6.—Dans ses visites annuelles, de donner des lectures publiques sur l'agriculture au moins une fois dans chaque comté.

7.—D'assister, en autant que faire se pourra, aux expositions agricoles des sociétés de comté.

Les surintendants, comme on peut le voir, formeront la partie administrative du système recommandé; ils seront en outre le corps enseignant, le seul qu'il soit possible d'espérer sous les circonstances actuelles. L'importance d'une exploration comme celles que seront tenus de faire annuellement les surintendants a tellement été sentie dans le Nouveau-Brunswick, que la législature de cette dernière province a cru devoir faire exécuter un semblable examen de son territoire, par le célèbre professeur Johnson, dont le rapport dans cette occasion a donné un essor nouveau à l'agriculture. On conçoit en outre que la présence des surintendants, leurs conseils, seront un puissant auxiliaire pour ceux qui s'occupent à réveiller l'apathie du peuple, et à le faire marcher dans la voie du progrès. Les rapports des surintendants seront le point de comparaison de l'état de l'agriculture dans les différentes localités et des progrès respectifs des différents comtés dans la culture des céréales, des légumes, dans l'élevage du bétail et dans tous les genres d'exploitation qui constituent l'industrie agricole. Ces surintendants, en outre, seront les avis leurs naturels des différentes sociétés, et leur bureau sera le lieu où chacun pourra aller puiser les renseignements nécessaires pour savoir où se procurer, soit un instrument perfectionné, soit un animal d'une belle race, soit une semence d'une qualité supérieure.

Votre comité, sans s'étendre plus au long sur l'importance de ce premier moyen de faire progresser l'agriculture dans le Bas-Canada, passe de suite au second, consistant dans la formation de sociétés d'exposition dans le genre de celles qui existent aujourd'hui, mais avec des changements notables. Prenant en considération le surcroît de dépense qui sera occasionné par la création de deux bureaux de

surintendants et la publication d'un traité élémentaire comme ci-dessus prescrit, votre comité propose de réduire à £4000, la somme actuellement accordée aux sociétés d'expositions; laquelle somme sera annuellement mise à la disposition des deux surintendants, qui s'assembleront à Québec pour partager cette somme entre les différents comités, en raison de la population et de l'étendue de terre possédée dans chaque comité; la population étant prise pour cinq, le nombre d'arpents de terre comptera pour un. Pour avoir droit à telle part de cet octroi, chaque comité devra former une société agricole composée d'au moins vingt-cinq membres, souscrivant au moins cinq chelins chacun, laquelle société élira chaque année, un bureau de sept directeurs, dont l'un sera président et l'autre secrétaire, et qui aura la gestion des affaires et deniers de la société.— Les sociétés seront tenues de tenir une ou deux expositions annuelles de produits et animaux en la manière usitée dans le Bas-Canada, dans lesquelles expositions des prix seront accordés aux produits les meilleurs, en la manière prescrite par le bureau de direction, et dont avis aurait été donné dans chaque paroisse du comité. Les prix ainsi accordés pourront être distribués en argent, en livres sur l'agriculture, en instruments aratoires perfectionnés, ou en semences d'une qualité supérieure. Les comités trop étendus pour pouvoir tirer tous les avantages voulus d'une société unique, pourraient former deux sociétés et partager ainsi la somme affectée à tel comité, à la condition de former une société de vingt-cinq membres pour chaque division ainsi établie.— La compétition pour les prix accordés dans ces expositions devrait être ouverte à tous les habitants du comté où se tiendra telle exposition.

Dans le cas où une société, ou le bureau de direction d'un comté ou d'une division de comté, jugerait que le système des expositions devrait faire place à un autre, et que l'octroi et les souscriptions formant le montant à leur disposition seraient mieux employés en les affectant à l'établissement de formes-modèles ou d'écoles d'agriculture, ou de toute autre manière, ils pourront approprier les deniers de telle façon qu'ils l'entendent, pourvu qu'ils en aient donné avis préalable au surintendant de leur district et l'aient consulté sur le sujet.

Le cas advenant qu'une société de comté formerait, avec ses souscriptions réunies à l'octroi, une somme de £150, et au-delà, il sera loisible à telle société de tenir des expositions dans chaque paroisse, si cela paraît devoir être avantageux.

Chaque société de comté, ou de division de comté, devrait être tenue de transmettre, chaque année à la législature, un retour spécial de ses travaux et de l'état de l'agriculture dans le comté, et au surintendant de district, un compte-rendu des expositions, de la distribution et de l'emploi des deniers.

Votre comité, en recommandant à votre honorable chambre de donner aux sociétés de comté le droit de régler la manière de disposer des argents confiés à leur gestion, et de leur laisser la plus grande latitude possible dans l'adoption des moyens à employer pour promouvoir les intérêts de l'agriculture, a eu en vue de rencontrer la diversité d'opinions entretenues dans le public sur l'efficacité des différents modes d'encouragement à donner aux cultivateurs. Votre comité a lieu de croire qu'en agissant ainsi, on verra cesser les causes du mécontentement exprimé dans différents comtés ou sociétés d'exposition. L'obligation faite à ces associations de consulter les surintendants est un échec nécessaire contre les mauvais résultats qui pourraient surgir d'un pareil système. Votre comité réserve au rapport du comité de l'année dernière, quant à ce qui a rapport aux suggestions qu'il est bon de faire aux directeurs de ces diverses sociétés.

Le dernier moyen que votre comité suggère à votre honorable chambre, pour la diffusion des connaissances agricoles, est d'offrir un prix de cent louis pour le meilleur traité élémentaire d'agriculture, renfermant, dans un petit volume, toutes les notions pratiques d'un bon système; lequel prix serait délivré à la personne qui aura fourni au concours l'ouvrage jugé supérieur par trois personnes choisies pour juges par le gouverneur en conseil, lesquels juges s'assembleront à Montréal, dans le mois de juin mil huit cent cinquante-deux, pour examiner les différentes ouvrages soumis au concours en la manière qui, aussitôt après la passation de la mesure suggérée, sera prescrite par une proclamation du gouverneur, ouvrant le concours et fixant les règles à suivre dans l'envoi des ouvrages.

Le traité dont il s'agit sera traduit de la langue dans laquelle il aura été écrit, et publié aux frais de la province, et distribué dans les familles et les corporations d'écoles, à 50,000 exemplaires en français, et 12,000 exemplaires en anglais, laquelle distribution se fera par les surintendants, à raison de la population respective de leurs districts, d'après le dernier recensement général pour le temps d'alors.

Votre comité n'entretient pas le moindre doute sur l'efficacité des moyens suggérés dans

ce rapport, et croit que l'adoption d'une loi fondée sur ces recommandations serait reçue avec plaisir par la grande majorité des habitants du Bas-Canada. Votre comité n'entre pas dans l'examen des autres moyens d'encourager l'agriculture, notamment dans l'adoption d'écoles modèles d'agriculture; votre comité trouvant dans l'esprit public trop de différence d'opinion, et étant en outre restreint dans les bornes que lui prescrit l'octroi législatif actuel. A ce sujet, votre comité croit devoir exprimer à votre honorable chambre, l'opinion que cet octroi est bien faible, comparé à l'importance de l'objet en vue, et espère que la législature du pays verra la nécessité d'augmenter cet octroi pour le Haut comme pour la Bas-Canada.

Le tout respectueusement soumis,

J. C. TACHÉ, Président.

MM. ARMSTRONG,

“ BOUTILLIER,

“ DUCHESNAY,

“ LACOSTE,

“ McCONNELL,

“ SANBORN.

12 août 1851.

Nous prenons la liberté d'appeler l'attention de nos lecteurs à la lettre d'Austin Adams, écr., de Montréal, comme bien capable d'encourager à cultiver des carottes. La récolte qu'il en a eue est vraiment très considérable, et à douze sous seulement le minot, le retour aurait été de £20 par arpent carré. La terre ayant porté précédemment une récolte de blé-d'Inde ordinaire et à balais, pendant plusieurs années, elle devait nécessairement être nette et en bon état, mais il ne serait guère possible que le produit en carottes pût être plus considérable, s'il pouvait être égalé. Quand on sème plus d'un arpent en carottes sur une ferme ordinaire, on pourrait les cultiver comme récolte verte, pour nettoyer la terre et la préparer pour un semis de céréales. Le blé-d'Inde étant une récolte qui demande à être fumée et binée, peut aussi être regardé comme de nature à nettoyer la terre et à la préparer pour des céréales, et conséquemment, nous ne croyons pas que dans un bon système d'agriculture, on doive cultiver des carottes immédiatement après le blé-d'Inde. Néanmoins, dans la si-

tuation où se trouve M. Adams, près de Montréal, il a pu cultiver ainsi sa terre avec avantage, vu la facilité d'avoir de l'engrais abondamment.

M. Adams nous informe qu'il a acheté sa graine de carotte du grenetier de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, M. Shepherd, dont l'annonce se trouve sur une autre page, et qui a à vendre un excellent assortiment de grains de semence, graines de jardins, plantes et fleurs de parterre. M. Shepherd ayant été, avant de venir dans ce pays, employé pendant plusieurs années, par les célèbres grenetiers Lawson et fils, d'Edinbourg, en Ecosse, et ayant pratiqué comme jardinier et grenetier en Canada, aussi pendant un nombre d'années, on peut croire qu'il est aussi capable que qui que ce soit d'agir comme grenetier de la Société d'Agriculture du Bas-Canada. Cette Société a nommé M. Shepherd son grenetier, afin que ses membres et ceux qui achètent des graines puissent se prévaloir des connaissances pratiques et des avis d'un homme si capable de donner, comme grenetier et jardinier, les renseignements nécessaires, et qui le fait *gratuitement*.

A. WM. EVANS, écr., Rédacteur du *Journal d'Agriculture*, Montréal.

CHEZ MONSIEUR.—Je demande la liberté de vous rendre compte des résultats obtenus d'environ trois arpents et demi de terre ensemencés de carottes, l'année dernière. Je puis désigner le sol comme étant une terre végétale sablonneuse; il avait été semé du maïs commun, et de celui qu'on appelle blé-d'Inde à balais, pendant plusieurs années, auparavant, et il était, conséquemment, parfaitement net. La terre fut engraisée, le printemps dernier, avec du fumier d'étable épandu abondamment sur la surface et enfoui à la charrue. La graine (d'Attingham) a été répandue aussitôt sur la surface labourée, avec un semoir, en rangs éloignés l'un de l'autre de 15 à 18 pouces, et sans qu'il eût été formé des sillons. Il n'a plus été question ensuite que d'éclaircir et de sarcler. Le produit des racines, sans les fanes, a été d'en-

viron 800 minots par arpent, et j'en ai nourri dix chevaux et une vache, depuis la fin d'octobre, et il en reste assez pour compléter l'entretien pendant six mois, à compter du commencement. Les chevaux n'ont eu qu'un gallon d'avoine chacun par jour, avec des carottes et du foin et de la paille de blé coupés, en égale proportion. Ces chevaux ont été constamment employés à un travail dur, et quoiqu'ils fussent vieux, ils ne se sont jamais trouvés en meilleure santé ou condition qu'à cette saison de l'année.

J'observerai que je coupe mon blé avant qu'il soit trop mûr, et que je le lie et le mets en meules en même temps ; quand il est sec, je le bats dans le champ, et c'est la paille coupée de ce blé que je donne à manger à mes chevaux. Il y a une autre circonstance que je dois mentionner ; c'est que là où les carottes ne furent pas éclaircies régulièrement dans les rangs, la récolte a paru être aussi abondante que là où elles avaient été éclaircies, le nombre com sant le défaut de groscur. Elles furent serrées dans un caveau, où la température n'était pas beaucoup au-dessus du point de congélation, et elles se sont bien conservées. Les carottes ne furent séparées que par des planches, sans autre intervalle entre les piles.

Je suis, cher monsieur,

Votre obéissant serviteur,

AUSTIN ADAMS.

Montréal, 12 avril, 1852.

Nous avons reçu une lettre de John R. Lambly Ecr., Président de la Société d'Agriculture Comté de Mégantic, en réponse au désir exprimé par les Directeurs de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, dans le dernier numéro du Journal d'Agriculture, que les Présidens des Sociétés d'Agriculture de Comté voulussent bien faire connaître leurs vues sur les sujets discutés par le Congrès Agricole du 10 de Février dernier. Nous nous flatons que l'exemple donné par M. Lambly sera imité par d'autres Présidens de Sociétés d'Agriculture. C'est de cette manière et c'est par les efforts réunis de

ceux qui sont intéressés au progrès des améliorations dans l'agriculture canadienne, qu'on parviendra à faire adopter les mesures les plus propres à atteindre ce but. Toutes les Sociétés Agricoles ont le même objet en vue, quoiqu'elles puissent n'être pas du même avis, quant aux moyens à prendre pour y parvenir. C'est néanmoins en mettant devant le public, pour discussion, les différentes manières de penser sur ce sujet important, qu'on en pourra venir à une décision juste sur le meilleur plan de conduite et d'action à adopter et à suivre pour le bien général. La Société d'Agriculture du Bas-Canada a invité les Sociétés de Comté à exposer leurs vues, par l'entremise de leurs Présidens, et les Rapports pourront être publiés sans frais quelconques dans le Journal d'Agriculture.

“ CHER MONSIEUR,—J'ai reçu à temps votre lettre du 27 du mois passé, mais des affaires pressées et multipliées m'ont, jusqu'à présent, empêché d'y répondre. Je suis, on ne peut plus, satisfait de son contenu, en autant que je suis convaincu qu'un sujet important, si impérieusement demandé en Canada, savoir, l'Enseignement Agricole, est à la veille d'attirer l'attention à laquelle il a un si juste titre, comme devant faire le bonheur de la génération qui croît pour nous remplacer dans le champ des opérations, et effectuer la régénération agricole du Bas-Canada ; car je suis persuadé que quelle que soit l'aide pécuniaire que reçoive l'agriculture, au moyen de ses Sociétés, elle n'équivaudra pas, à beaucoup près, à ce que l'instruction en fait d'agriculture pourra assurer. Cette instruction une fois obtenue, l'aide pécuniaire deviendra un aiguillon, un excitateur, plus puissant que jamais. Vous devez avoir éprouvé, comme moi, monsieur, et observé, dans votre voisinage, qu'essayer d'améliorer l'état moral et social d'une population, sans lui donner en même temps l'instruction convenable, c'est tenter l'impossible, et nous sommes forcés de dire la même chose des agriculteurs. Il faut qu'ils lisent, qu'ils persévèrent dans leur lecture, ou qu'ils continuent à être les mêmes souffre-peines ignorants et dégradés d'une pro-

fos-ion noble et ennoblissante. Les hommes sont instruits pour toutes les professions, excepté pour la profession honorable et élevée de l'agriculture; même au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, les hommes, ou la plupart des hommes, supposent que les travaux des champs ne demandent rien autre chose que de la force et de la vigueur. Cela est presque incroyable, et c'est cependant la pure vérité. Il s'agit maintenant de savoir comment remédier à cet état de choses; et je puis vous assurer, monsieur, que je crois pouvoir me réjouir par anticipation, car si le sujet reçoit l'attention qui lui est due, le succès est assuré; et je suis, comme vous, persuadé que le meilleur moyen de répandre l'instruction agricole, c'est l'établissement d'Écoles d'Agriculture et de Fermes-Modèles. L'enseignement privé, quand même rien n'y manquerait d'ailleurs, ne serait pas numériquement suffisant, et les objections contre ce mode d'enseignement pourraient être multipliées. Les institutions d'enseignement agricole doivent, pour réussir, être adaptées à l'état du Bas-Canada. Dans les présentes conjonctures et dans l'état actuel du Bas-Canada, on ne peut pas s'attendre à ce que ces institutions puissent être établies de manière à favoriser beaucoup les agriculteurs européens: le grand objet, de la manière dont j'envisage la chose, c'est d'assurer principalement aux Canadiens d'origine française les avantages qu'offrent ces institutions, par la raison que ce sont eux qui en ont le plus grand besoin, et qu'ils forment la partie la plus nombreuse de la population agricole; cependant, si ces institutions étaient établies et administrées judicieusement, les premiers en pourraient retirer aussi de grands avantages. Mais je dois me taire sur cette partie du sujet, persuadé qu'il est entre meilleures mains, et qu'avant l'ouverture de notre Parlement, vous nous donnerez quelque éclaircissement sur le sujet, et induirez des hommes publics et bien pensants à vous aider dans ce grand ouvrage.

Cependant, monsieur, je crois qu'en attendant, (car il pourra se passer du temps avant que l'objet en vue soit atteint,) nos Sociétés d'Agriculture pourraient prendre des mesures préliminaires, et se mettre tout de suite à l'œu-

vre: quant à ce qui me regarde, je dirai que depuis longtems je presse notre Société d'adopter une démarche qui me paraît utile, savoir, de résoudre ou arrêter, que chaque troisième ou dernier prix serait un volume de quelque publication agricole (le Journal d'Agriculture, par exemple), et cela, afin d'engager les cultivateurs à lire; et comme nouveau moyen d'encouragement ou d'excitation, de tenir un compte régulier de toutes les opérations de ferme, pour servir de guide à ceux qui voudront y avoir recours plus tard, et pour constater en même temps le mode de culture le plus profitable, et faire parvenir enfin, peut-être, à une agriculture systématique. Il faudrait arrêter aussi que "quiconque se proposera de concourir pour les prix de cette Société sera tenu de produire, avant d'être admis au concours pour grain ou produit de ferme, un exposé par écrit de la manière dont la terre a été préparée pour telle récolte de grain, depuis le premier labour jusqu'à la moisson, de même qu'un compte détaillé du fromage et du sucre qui auront été faits et de tout ce qui aura été manufacturé dans la famille, ces comptes ou exposés devant être la propriété de chaque Société qui les exigera; de manière qu'après avoir été revus et imprimés, ils puissent offrir une suite de faits agricoles à la fois utiles et intéressants. Un autre sujet qui a souvent attiré mon attention, c'est celui de la manufacture du sucre d'érable: d'après un calcul approximatif que j'ai fait dernièrement, notre comté dépense annuellement l'énorme somme de huit à dix mille piastres pour l'achat du sucre seul, et tout cet argent se paie comptant à Québec; or, je vous le demande, monsieur, cela ne dénote-t-il pas un mauvais état de choses? Notre comté est couvert des plus belles forêts d'érables à sucre qu'il y ait en Canada; il n'y a pas, je crois, un lot, ou même un demi-lot de terre, qui n'ait sa sucrerie, et cependant, cette énorme somme d'argent est échangée annuellement à Québec pour du sucre, tandis qu'avec un peu de travail et d'attention, les habitans pourraient épargner au comté cette dépense, et fabriquer assez de sucre pour mettre la même somme dans leurs poches. Ainsi pour cet article seul, ce comté

dépense huit à dix mille piastres, et en perd annuellement autant. Ce n'est, certes, pas ce qu'on peut appeler une bonne économie rurale. *Comment peut-on s'aveugler ainsi sur ses propres intérêts ?* Des Canadiens et d'autres se transportent dans des climats étrangers et malsains, pour *travailler comme des nègres*, à la recherche de l'or, tandis qu'on le peut trouver ici, en Canada, avec beaucoup plus d'aise, de bien-être et de santé, sans renoncer aux jouissances et aux douceurs de la vie !

M. Lambly nous a aussi fait tenir, il y a quelque temps, un rapport ou compte-rendu d'une Exposition qui a eu lieu dans le comté de Mégantic, et nous en extrayons ce qui suit :—

« J'observerai aussi que cette Société a eu son Exposition d'hiver, dans ce comté, le 10. Il s'y est trouvé beaucoup de monde, et on y a remarqué une amélioration décidée ; dans le fait, chaque année témoigne que ce comté fait des progrès rapides dans son agriculture. Les grains étaient d'une très belle qualité, et auraient pu être montrés avec avantage dans une partie quelconque du Canada : les légumes étaient aussi très beaux, et je puis vous assurer, monsieur, que la vue de tant d'échantillons superbes de navets aurait pu convaincre un agriculteur que ce comté est destiné à fournir, pour le marché, à une époque peu éloignée, du bœuf et du mouton d'une excellente qualité, et c'est un fait digne de remarque, en vue de la postérité, que nos fermiers s'adonnent présentement, à leur grand avantage, à la culture du navet, et je pourrais vous nommer plusieurs de ces fermiers qui en recueillent, même présentement, de 300 à 400 minots annuellement.

J'ai inclus un compte du poids des échantillons de froment apportés à notre Exposition, par où vous verrez que Mégantic peut produire du blé pesant, aussi bien que le Haut-Canada. Les échantillons pour lesquels il a été adjugé des prix, ont pesé respectivement comme suit, le demi-minot, 32 lbs. 15 oz, 32 lbs. 12 oz., 32 lbs. 11 oz, 32 lbs. 9 oz. C'était un blé sans barbes. Le blé de la mer Noire pesa comme suit : 32 lbs. 8 oz, 32 lbs. 3 oz, 32 lbs. 1 oz, 32 lbs., 31 lbs., 14 oz.

Les pois ont pesé comme suit : 32 lbs. 13 oz, 32 lbs. 11 oz, 32 lbs. 9 oz., 32 lbs 8 oz, et le seigle et l'orge étaient également bons.

Ainsi, monsieur, vous verrez que nos échantillons de grains n'étaient pas méprisables, et qu'avec de la persévérance nous deviendrons en état de concourir avec des contrées plus méridionales.

Vous souhaitant très sincèrement, Monsieur, tout le succès que vous pouvez désirer dans le travail dont vous êtes occupé,

Je suis avec considération,  
Votre obéissant serviteur,

JOHN LAMBLY,

A Wm Evans Ecr.,

Secrétaire et Trésorier

de la S. d'A. du B. C.

*Au Rédacteur du Journal d'Agriculture.*

CHER MONSIEUR,—Si vous trouvez les courtes remarques qui suivent, sur les récoltes en vert, dignes d'une place dans votre intéressant journal, où vous soutenez si bien la cause de l'agriculture, elles sont à votre disposition.

Il est de toute nécessité que les Sociétés Agricoles portent plus d'attention aux récoltes vertes, afin qu'il y ait plus de fourrage pour l'entretien de bétail, l'hiver, particulièrement dans le Bas-Canada, où les animaux sont généralement si mal soignés durant cette saison ; d'où résulte une diminution de prix, de travail, de viande, de lait, etc. Je puis dire qu'une récolte verte est le premier pas dans une bonne économie rurale ; elle nétoie la terre et l'engraisse, et elle est vraie la maxime qui dit que, plus il y a d'animaux, plus il y a de grain. Si chaque cultivateur voulait en faire l'essai, sur uno plus ou moins grande échelle, ils verraient bien tôt combien elle leur serait avantageuse, et comprendraient qu'au lieu de donner des prix pour les plus grosses betteraves ou les plus gros navets, etc., les Sociétés d'Agriculture seraient mieux de nommer des experts pour aller visiter les terres des concurrents, juger des récoltes sur pied, et voir si la terre est nette et le sol pulvérisé pour la récolte suivante, etc., car il n'est pas difficile

de produire quelques grosses racines pour les porter à la montre, chose qui ne fait pas connaître comment la ferme est conduite et cultivée généralement, et qui n'est pas de nature à faire faire des progrès à l'agriculture. Il devrait y avoir sur les fermes de grande étendue concourant pour le premier prix, un nombre donné d'acres en récoltes vertes, et à proportion sur des fermes plus petites; ce serait le meilleur moyen de porter tout le monde à s'évertuer de plus en plus. En second lieu, s'il s'agit de semer de la graine de légumineux, on devrait toujours s'efforcer de l'avoir des meilleures sortes, et ne pas oublier de les faire tremper plus ou moins, afin de hâter la germination, car plutôt les plantes en seront au point où elles doivent être éclaircies, mieux ce sera. La semence, ou l'espèce ou variétés de semence à choisir de préférence, s'il est possible, est celle de l'herbe ou de la plante qui contient le plus de matière nutritive. Beaucoup de cultivateurs sèment, par exemple, des navets blancs, qui ne valent pas le travail qu'on y met. Pour le prouver, il suffira du tableau suivant d'une analyse faite par Sir Humphrey Davy :—

	Amidon ou empois.	Matière sucrée.	Gluten ou Albumen.	Extrait. Matière nutritive.	Total des
Navets blancs,	7	31	2	2	42
de Suède,	9	51	2	2	64
Betteraves com- munes ou Man- gel Wurzel,	13	119	4	0	136
Navets jeunes ronds	25½	106½	1	1	134½
Betteraves à sucre	17½	120½	1½	1	140½

Je recommanderais que toutes les récoltes vertes fussent semées en fosses plutôt qu'en sillons; les avantages qui en résultent sont les suivants: vous pouvez semer vos graines exactement à la distance que vous voulez donner aux plantes: les graines se trouvant ensemble germent plus tôt, et en viennent aussi plus vite au point où il les faut éclaircir, que lorsqu'elles sont semées clair sur le haut du sillon, et les plantes ont plus d'espace pour s'étendre en tout sens; elles ne sont pas aussi sujettes à être détruites par la mouche ou le puceron, que lorsqu'elles sont semées clair; on peut les laisser parvenir à une plus grande hauteur, et lorsqu'on les éclaircit, la croissance n'en est pas du tout

retardée: les plantes étant séparées, elles sont éclaircies plus aisément, et le sarclage est aussi plus facile, outre que la crue des mauvaises herbes est aussi arrêtée plutôt et plus efficacement. Le système ci-dessus m'a bien réussi, tant dans ce pays que dans la Grande-Bretagne. J'ai cultivé en vert environ soixante-dix acres par an à la houe, le long du haut du sillon, le semoir ne répandant la gaine que par intervalles, et y faisant ensuite passer le rouleau. Les enfants du fermier, ou d'autres petits garçons ou petites filles peuvent apprendre aisément à éclaircir et à sarcler la récolte verte, tandis que les autres sont occupés à des travaux plus difficiles. Je crois qu'à moins d'une culture plus étendue de récoltes vertes, et d'une plus grande quantité de fourrage pour l'hiver, les Sociétés d'Agriculture ne devraient pas encourager l'amélioration des bestiaux. Si ces Sociétés aidaient à porter les agriculteurs du Bas-Canada à cultiver les dites récoltes, l'amélioration graduelle des troupeaux s'en suivrait tout naturellement. Si vous le désirez, je puis vous donner le modèle d'un semoir à navets, bien adapté à toutes les classes, car le premier venu peut s'en servir, et on peut se le procurer presque pour rien. Je l'ai fait faire ici par un ferblantier pour quinze sous. Mais j'ai abusé trop longtemps de votre patience, et je suis

Voire obéissant Serviteur,  
J. DRYSDALE.

Nous insérons très volontiers la lettre ci-dessus de M. Drysdale, et nous recevrons toujours avec plaisir ce qu'il voudra bien nous adresser. Nous lui aurons aussi obligation, s'il veut bien nous envoyer son semoir à navets. Nous approuvons beaucoup sa manière de semer, à intervalles, et c'est le plan que nous suivons, depuis quelque temps. M. Drysdale nous a mis entre les mains plusieurs témoignages de bonne conduite et d'habileté comme agriculteur; nous avons eu occasion de voir la ferme dont il avait l'administration, l'automne dernier, et nous pouvons dire que les récoltes en sillons lui faisaient honneur. Si quelque monsieur avait besoin des services d'un agriculteur pratique, nous sommes convaincu que M. Drysdale lui

donnerait satisfaction. Il nous a informé que son engagement devait se terminer le 1er de mai, et les témoignages ou certificats qui nous ont été mis entre les mains peuvent être vus par quiconque désirerait l'employer.

*Au Rédacteur du Journal d'Agriculture.*

MONSIEUR,—Je prends la liberté de demander, au moyen des colonnes de votre très utile et intéressant journal, quelles races de bêtes à cornes sont les mieux adaptées à l'économie de la laiterie, dans le Bas-Canada. En répondant à cette question, aussitôt que possible, vous obligerez beaucoup

Votre très obéissant serviteur,

UN JEUNE FERMIER.

Chemin de Ste. Foye,

Québec, 15 avril, 1852.

En réponse à "Un Jeune Fermier," quant à la meilleure race de bêtes à cornes pour l'économie de la laiterie, en Canada, nous devons dire qu'il y a une grande diversité d'opinion : d'après notre propre expérience, nous préférons les vaches provenant du croisement d'un taureau d'Ayreshire ou de Devon et d'une bonne sorte de vaches canadiennes à toute autre race. On pourrait aussi faire l'essai du croisement d'un taureau à courtes cornes, de taille moyenne, et d'une vache canadienne. Un cultivateur Européen aura de la peine à se persuader qu'on puisse avoir un bon troupeau de vaches laitières provenant d'aumailles canadiennes, mais la chose n'en est pas moins possible. Les aumailles canadiennes ne sont pas traitées convenablement : depuis le moment de la naissance, elles ne sont pas soignées et entretenues de manière à ce que leurs bonnes qualités puissent se développer complètement. On ne les traite jamais convenablement, on ne choisit pas les meilleures pour le croit, enfin, on ne fait pas ce qu'il faudrait faire pour les empêcher de dégénérer et de perdre leur valeur. S'il arrive qu'un cultivateur ait une genisse possédant à peine une des qualités qui font une bonne vache laitière, et qu'il en ait cependant des veaux, comment peut-il s'attendre à posséder un troupeau qui lui rapporte du profit ?

et c'est cependant ce qui a lieu constamment. Nous sommes persuadé que si un cultivateur voulait avoir un troupeau profitable de vaches laitières, il ne saurait mieux faire que de tâcher de se procurer les meilleures genisses canadiennes qu'il pourrait trouver, sans regarder à trois ou quatre piastres de plus dans le prix, et d'acheter ensuite un bon taureau d'Ayreshire, de Devon, ou à courtes cornes, de moyenne grandeur. En commençant ainsi, un fermier ordinaire parviendrait en peu de temps à avoir un troupeau profitable de vaches laitières. Nous ne trouverions pourtant pas mauvais que ceux qui désireraient avoir un troupeau de plus d'apparence, choisissent des animaux plus grands et de races favorites. Il n'y a pas à douter que ces races ne pussent être entretenues avec profit, pourvu qu'on leur donnât tous les soins convenables ; mais nous n'agirions pas avec franchise envers notre correspondant, si nous ne lui disions pas quelle sorte de vaches laitières nous pensons qu'un jeune fermier devrait préférer. Il a été reconnu généralement qu'il est plus prudent et plus avantageux de s'efforcer d'améliorer un troupeau de vaches laitières indigènes, que d'introduire une race nouvelle et étrangère. Nous prétendons connaître quelques-uns des bons points, ou bonnes qualités, des vaches laitières, et nous prenons sur nous de dire qu'une vache canadienne de bonne sorte possède plusieurs de ces bons points. Ces vaches peuvent être de petite taille, mais au moyen d'un bon choix, d'un bon entretien, et d'un croisement judicieux avec un taureau de grandeur moyenne, d'abord, leur taille peut être accrue de manière à atteindre le point désiré ; mais il faudrait y aller graduellement, autrement la forme de l'animal serait imparfaite. Lorsqu'on a tenté d'améliorer la race canadienne de bêtes à cornes, on ne s'y est pas pris de la manière la plus convenable pour parvenir à cette fin. On ne s'est pas attaché à choisir les meilleures vaches canadiennes et à les croiser avec un taureau de taille moyenne, et une grande disparité dans la taille des animaux produira rarement la perfection ou l'excellence de la forme dans la progéniture. Nous nous flattons

que ces courtes remarques seront prises en bonne part par "Un Jeune Fermier," et par ceux des agriculteurs qui peuvent n'être pas de notre opinion, quant à ce qui regarde les vaches laitières. Nous exposons nos convictions, et nous savons qu'elles sont d'accord avec l'expérience d'autres agriculteurs pratiques de notre connaissance.

*Au Rédacteur du Journal d'Agriculture.*

CHER MONSIEUR,—Peut-être aurez-vous la complaisance de faire connaître prochainement, au moyen de votre excellent journal, votre opinion touchant la race des aumailles blanches, et si la couleur seule est un défaut dans l'animal, quand les autres points sont bons.

Votre, &c.

UN ADMIRATEUR DES AUMAILLES BLANCHES.

Ste. Foye, District de Québec,

17 Avril, 1852.

Pour répondre à "Un admirateur des aumailles blanches," nous prenons la liberté de dire que quoique nous ayons eu parfois une vache de cette couleur aisée à entretenir et donnant beaucoup de lait, nous ne donnerions pas généralement la préférence à des bêtes à cornes de cette couleur. Les vaches que nous avons eues n'étaient pas de la race pure de Durham, ou à courtes cornes, mais provenaient d'un croisement avec cette race, et étaient de taille moyenne. La couleur la plus estimée en Angleterre pour les taureaux de la race à cornes courtes est la couleur rouane, et quelle que soit la race, pure ou mixte, nous préférons la couleur rouane ou rousse, avec quelques taches blanches, à la blanche ou à la noire, ou à un mélange de ces deux couleurs. Nous pouvons être un peu prévenu, quant à la couleur, parce que les meilleures bêtes à cornes que nous avons eues n'étaient ni entièrement blanches ni entièrement noires. Il n'y a pas à douter qu'on ne rencontre occasionnellement de beaux animaux de toutes les couleurs, et conséquemment, nous ne voudrions pas prendre sur nous de dire que la couleur blanche rendrait défectueux un animal qui aurait les autres bonnes qualités, quoiqu'il pût nous répugner à garder

un taureau blanc, ou ayant beaucoup de blanc, attendu qu'une grande partie des veaux seraient probablement de cette couleur. La couleur est un des points qui sont regardés comme constituant la perfection dans les bêtes à cornes, et cette couleur ne doit pas être le blanc. Nous ne trouverions pas mauvais qu'il y eût une bonne vache blanche parmi les autres, mais nous n'aurions pas la fantaisie d'avoir un troupeau de vaches de cette couleur, quelque beau ou bon qu'il fût.

*Au Rédacteur du Journal d'Agriculture.*

MONSIEUR,—Persuadé que l'éducation des moutons est de grande importance dans ce pays, et convaincu que le système suivi généralement pourrait être beaucoup amélioré, au grand avantage des cultivateurs, je m'abstiendrai de parler de la race la plus perfectionnée

Il est généralement admis que le climat du Bas-Canada n'est pas défavorable à l'entretien des moutons. Je crois qu'on ne devrait pas faire paître les moutons pêle-mêle avec les bêtes à cornes et les chevaux, mais qu'il faudrait les tenir dans des parcs séparés, en été. Il est à propos aussi qu'ils n'aient pas d'autre eau que celle de la rosée et de la pluie : ils engraisseront, de cette manière, et leur fumier enrichira le sol. L'hiver, il faudrait un enclos séparé, à haute clôture ou cloison de planches, et un appentis, ouvert au sud-ouest, pour se mettre à l'abri du vent et du mauvais temps, avec une crèche et un râtelier perpendiculaire, afin que les folioles et les graines de foin ne se mêlent pas avec leur laine. Qu'on les nourrisse régulièrement et abondamment de foin tendre et de bonne qualité, et qu'on y ajoute parfois des racines, de l'avoine, etc. Les tourteaux de graine de lin sont bons aussi, particulièrement pour augmenter le lait des brebis. Ayez particulièrement soin de teuir un compte exact de la date à laquelle le bélier est mis avec la brebis. Il ne faut pas le donner à toutes le même jour, afin de connaître le temps où les brebis agudleront. Ayez une place chaude,

avec une bonne litière, et mettez y vos brebis quelques jours avant qu'elle agnèlent ; et pendant ce temps, qui doit être d'environ dix jours, il faut les bien nourrir, et leur donner journellement une portion de tourteau ou gâteau à huile de lin. Faites en sorte qu'elles agnèlent de bonne heure en mars, époque à laquelle, avec ce soin et cette nourriture, elles auront beaucoup de lait, et les agneaux seront sains et vigoureux. Les agneaux ainsi traités d'abord, seront en bon état lorsqu'ils seront mis à l'herbe, avec tout l'été devant eux ; ils seront déjà grands, l'automne, et si capables d'endurer l'hiver ensuivant, qu'ils vaudront mieux que les agneaux d'un an moins bien traités ; et par ce moyen, chez le pauvre comme chez le riche, toute la race sera grandement améliorée, et le profit de l'éleveur augmenté. Il n'en coûte pas beaucoup plus pour élever et entretenir les moutons d'après ce mode qu'à la manière ordinaire : la principale différence consiste dans le soin et la séparation.

En adoptant la méthode ci-dessus, pour l'entretien des moutons, on quadruplera le profit qu'on en retire d'après le présent système.

A la manière dont on entretient généralement les moutons présentement, l'intérêt pécuniaire du fermier demeure stationnaire, mais s'il adopte le plan que je propose, au bout de quelques années, il trouvera que son sol est plus fécond, que ses moutons se vendent mieux, et que ses finances sont dans un meilleur état.

L'AMI DU CULTIVATEUR.

Montréal, 2 avril, 1852.

Nous ne connaissons pas l'auteur de la lettre qui précède. Nous savons qu'il y a beaucoup de fermiers qui ont de bons moutons et qui les entretiennent extrêmement bien, quoiqu'ils nous ayons à regretter que la plupart agissent différemment.

A WM EVANS, *Ecr., Secrétaire de la Société d'Agriculture du Bas-Canada.*

CHER MONSIEUR.—J'ai lu avec beaucoup

de plaisir votre lettre du 31 mars, et j'y aurais répondu sans délai, si ce n'eût été d'une violente attaque de fièvre pulmonaire, qui ne fait que de me laisser, et je ne puis encore écrire que d'une main tremblante.

Vous voudrez bien avoir la bonté d'exprimer à votre Bureau de Directeurs mes remerciemens et ma reconnaissance pour l'honneur qu'il leur a plu de me conférer, en me nommant Membre Honoraire de votre Société Agricole.

Vous dites que votre Bureau désire entretenir des relations intimes avec la Société d'Agriculture de New-York : en réponse, je prends la liberté de vous informer, et d'informer MM. les Directeurs, que notre Bureau, ou Comité Exécutif, et les principaux agriculteurs de l'Etat, se sentent animés du même désir et vous rendent cordialement le réciproque. Ce n'est que par un échange de vues et d'idées sur les différents intérêts agricoles, qu'on peut espérer de perfectionner un plan systématique et scientifique d'agriculture lucrative.

Le compte-rendu de vos procédés, qui accompagne votre lettre, a été lu avec plaisir, et j'approuve beaucoup vos idées quant aux Ecoles et Fermes-Modèles de District. Je regarde ces institutions comme étant d'une importance incalculable pour le grand intérêt agricole de notre pays. Il y a longtems que nous nous efforçons d'obtenir une institution d'état semblable, et elle a été recommandée par une commission nommée par le gouverneur, et dont j'ai eu l'honneur d'être un des membres. Je me flatte de l'espérer d'obtenir qu'il soit passé une loi, dans cette session de la législature, pour l'octroi des fonds nécessaires. Nous sommes aussi sur le point d'organiser une Société Nationale d'Agriculture, dont je crois pouvoir espérer de grands avantages. A quelque temps d'ici, lorsque l'état de ma santé me le permettra, je vous exposerai plus amplement mes vues sur différents sujets ayant rapport à l'agriculture : je me trouverai heureux de pouvoir continuer avec vous une correspondance amicale, ou, pour ainsi parler, un échange d'idées et de sentimens.

Pour le présent, permettez-moi de me dire,  
avec le sentiment du respect,

Votre obéissant serviteur,

H. WAGER.

Westernville, 12 avril, 1852.

*Au Rédacteur du Journal d'Agriculture.*

Monsieur,—Je suis très flatté de l'honneur qui m'a été conféré par la Société d'Agriculture du Bas-Canada, ainsi que vous me l'annoncez dans votre lettre du 15 de ce mois.

Faites-moi le plaisir d'offrir mes remerciemens au Bureau des Directeurs, avec l'assurance que ce sera toujours avec un vrai plaisir que j'ajouterai toute l'aide qui dépendra de moi à leurs efforts en faveur de l'Agriculture.

Comme membre du Bureau des Directeurs de la Société d'Agriculture d'Etat de New-York, permettez-moi de vous assurer de la disposition sincère et cordiale où ils sont d'entretenir des relations intimes avec votre Association, et de vous dire qu'ils se croiront heureux toutes les fois que l'occasion se présentera de combiner nos influences respectives pour l'avancement des intérêts et du bien-être de la population agricole.

J'ai l'honneur d'être respectueusement,  
Votre, etc.

J. DELAFIELD.

Oakland, près de Geneva, N. Y.

A WM. EVANS, *Ecr., Secr. et. Trés. de la Société d'Agriculture du Bas-Canada.*

MONSIEUR, J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre obligeante lettre du 20 du mois dernier. La manière obligeante dont il vous a plu de me communiquer les procédés de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, qui m'a élu membre honoraire de cette Société, augmente ma reconnaissance.

Ayez la bonté, monsieur, d'informer la Société du plaisir que j'ai ressenti, en apprenant que mon humble nom avait été placé dans ses archives, et de la satisfaction que j'aurai en tout temps à pouvoir faire quelque chose dans son intérêt.

Soyez assuré, monsieur, que ce serait avec un grand plaisir que je vous verrais à Montréal, s'il m'arrivait d'y aller, et avec un plus grand encore que je vous verrais à Roxbury, vous ou vos amis, si vos affaires ou l'occasion vous amenaient à Boston.

Me ferez-vous la faveur de présenter mes complimens respectueux à mon ami, M. Latour, et de croire que je suis,

Monsieur,

très sincèrement,

Votre obéissant serviteur,

SAMUEL WALKER.

Roxbury, Mass., E. U., 7 Février, 1852.

DU POULLAILLER.

(PAR G. TILLINGHAST HAMMOND.)

Un poulailler ne doit pas exiger une grande dépense; il peut être construit simplement, et n'être pas moins utile au fermier que s'il y était ajouté des accessoires de fantaisie dont personne ne comprendrait l'usage. Qu'elle qu'en soit la forme, il vaut mieux l'avoir trop petit que trop grand, particulièrement l'hiver; car s'il est trop spacieux, les poules se mettront ensemble dans un coin, pour se tenir chaudement; tandis que s'il est de grandeur convenable, les poules pourront se promener autant qu'il leur plaira et se donner l'exercice nécessaire.

Si vous avez de la place de reste dans votre étable ou dans votre grange, vous ne pourrez mieux faire que d'y placer votre poulailler. Après avoir fait votre cloison, bouchez en toutes les fentes, afin que l'enclos soit chaud. Il faut qu'il y ait des fenêtres de grandeur convenable, du côté du sud, s'il est possible, et que l'intérieur soit blanchi à la chaux, tant pour la propreté que pour donner plus de clarté. Divisez ensuite le poulailler en deux pièces séparées, l'une à juchoirs pour la nuit, et l'autre pour l'occupation ou l'exercice du jour. Il vaudrait mieux que les poules n'eussent pas accès aux juchoirs pendant le jour. Il faudrait qu'il y eût dans la chambre de jour du gravier, de la craie, du vieux mortier, ou telles autres matières propres à leur aider à former les coquilles de leurs œufs. Il faudrait aussi qu'il y eût, dans des boîtes peu profondes, du sable et de la cendre, afin que s'il prenait envie aux poules de prendre un bain de poussière, la pièce n'en fût pas salie. Cette pièce devrait être bien planchéée et balayée souvent.

Si vous voulez que vos poules pondent l'hi-

ver, vous devez leur donner, deux ou trois fois par semaine, de la viande et des légumes, outre leur portion régulière de grain; quant au grain, le mieux, selon moi, est qu'elles en aient toujours devant elles, dans des paniers à blé.

Les nids peuvent être faits de plusieurs manières différentes: il y en a qui se servent de barils, et c'est assez à propos; mais de petites boîtes feront aussi bien l'affaire, et tiendront moins de place. Boîtes ou barils, il faut les remplir de paille bien nette et y mettre un nichet, (il vaudrait mieux que ce fût un œuf artificiel). Il faut ôter les œufs du nid aussitôt qu'ils sont pondus, ou du moins une fois par jour.

En été, si vos poules ont assez d'espace pour rôder et s'ébattre, il ne vous sera pas nécessaire de leur donner de la viande ou d'autres substances pour former la coque de leurs œufs, car la terre les leur fournira.

Au printemps, il les faut mettre dans une cour fermée ou dans un espace bien clos; elles y profiteront mieux que si vous les laissez courir partout en liberté; outre que dans ce dernier cas, elles peuvent faire du dégât, surtout dans les champs nouvellement ensemencés. La pièce à juchoirs doit être parfaitement nettoyée une ou deux fois par semaine, et le plancher saupoudré de chaux.

Si l'on fait attention à ce peu de remarques ou directions, on aura des œufs en abondance. —*New-England Farmer.*

#### PARTIES DE LABOUR.

On a trouvé à redire, l'automne dernier, à ce que la Société d'Agriculture du Bas-Canada donnait dix prix dans chaque classe, à ses parties de labour, ou concours de charrues, mais nous voyons par l'un des journaux que nous recevons en échange, qu'à un récent concours de charrues, en Ecosse, donné par la Société d'Agriculture du Forfarshire de l'Est, on a adopté le même plan de donner dix prix dans une classe, pour laquelle il y avait cinquante concurrents. Nous ne trouvons nullement à propos qu'on offre autant de prix dans chaque classe, particulièrement, s'il n'y a pas au moins six ou huit concurrents pour chaque prix. Nous croyons donc qu'il vaudrait mieux qu'il ne fût pas offert plus de cinq prix, dans chaque classe et qu'on mit pour condition, qu'à moins qu'il n'y eût un certain nombre de concurrents, les prix seraient diminués, à proportion. Nous pensons aussi qu'il devrait y avoir deux classes pour les laboureurs Européens, et deux pour les laboureurs Canadiens; l'une pour des hom-

mes de plus de vingt-et-un ans, et l'autre pour des jeunes gens au-dessous de cet âge. Si ce plan n'était pas adopté, on pourrait en adopter un autre, tel que de permettre à ceux qui auraient remporté des prix à des parties précédentes, de concourir ensemble, et à ceux qui n'auraient pas encore remporté de prix, de concourir dans la seconde classe. Les prix doivent être les mêmes dans les deux classes.

**HORTICULTURE.** — Nous empruntons au dernier numéro du *Journal d'Agriculture de l'An* le procédé suivant pour hâter la maturité des fruits sur les arbres. Bien que dû au hasard, ce procédé, qui repose sur les données de la science, est une heureuse découverte. Il consiste à serrer, à quelques pouces de sa naissance, la branche de l'arbre par deux tours d'un fil de fer de grosseur ordinaire, en tordant ensemble les deux bouts. On obtient ainsi une avance en maturité de quinze à vingt jours, et les fruits sont gros, colorés, savoureux et bien parfumés. Ceux de nos lecteurs qui s'occupent d'horticulture savent qu'il est dans les arbres deux sèves, l'une ascendante, l'autre descendante; que la première constitue la substance solide, le bois, tandis que l'autre tend à la formation des fleurs et des fruits, et que c'est sur les effets de cette double sève qu'on a basé la théorie des incisions, ou des crans destinés, tantôt à activer ou à ralentir la végétation, tantôt à accroître les productions fruitières. Telle est l'explication du procédé que nous rapportons. La sève descendante, arrêtée dans sa descente par suite de la ligature, se reporte sur les fruits avec une très grande abondance, accroît leur grosseur et active rapidement leur maturité.

**RÈGLEMENT POUR LES CORPS DE MÉTIERS EN ALLEMAGNE.** — Les disputes entre les différentes branches de l'industrie; encouragées par les lois qui les concernent, sont aussi fréquentes et aussi envenimées que jamais. Le pire des effets qui en résultent sont les dénonciations et l'esprit de chicane qu'elles créent entre des professions qui se trouvent alliées par l'emploi de certains matériaux ou de certains procédés. Les relieurs se plaignent d'une décision récente, qui leur défend de travailler en cuir, et c'est ce qui formait la principale partie de leur besogne. Le commerce ou l'industrie des cuirs est, en général, dans une grande confusion, y ayant un différend entre les selliers et les cordonniers. La jurande ou corporation des gantiers poursuit un nombre de femmes pauvres pour avoir gagné, ou essayé de gagner

leur vie, en lavant, nótayant et racommodant des gants. Un homme de journée ne peut se servir d'un marteau pour ajuster un baril ou une caisse, sans courir le risque d'être puni du fait comme d'un crime; et il y a quelques jours, un tailleur tombé dans l'indigence a été condamné à quatre piastres d'amende pour avoir fait quelques points à une paire "d'inexpressibles;" sans l'autorisation de la jurande ou corporation. Les conséquences de ce système oriental sont la misère ou la gêne, la haine entre les classes à peu près allées, et le mécontentement contre le gouvernement, en autant que l'administration de ces lois absurdes concernant l'industrie entreprend plus qu'il ne lui est possible d'effectuer, et qu'aucun des corps de métiers qui font ainsi une sorte de guerre sociale contre leurs concitoyens, n'en est plus à l'aise d'un iota; au contraire, c'est presque une satisfaction d'apprendre que parmi les tailleurs qui ont si odieusement poursuivi leur pauvre confrère pour s'être servi de son aiguille dans le plus humble département de son métier, il y en a plusieurs centaines sans emploi.—*Correspondance du Times.*

*Manière de faire une équerre juste à peu de frais.*—Prenez un morceau de papier quelconque, pliez le sans soin; repliez-le sur lui-même avec attention, de manière à ce que ce second pli recouvre bien exactement le premier; et vous aurez la plus juste des équerres.

Si vous repliez ce papier, formant un angle droit, ou de 90° degrés, de manière à ce que les deux côtés de l'angle soient appuyés exactement l'un sur l'autre, vous aurez la mesure d'un angle de 45 degrés.

*Contre l'humidité des murs dans les bâtiments.*—Une livre de poix, 4 onces de résine blanche; "4 caput mortuum; 4" brique pillée fine; le tout bouilli ensemble dans un pot de fer, et étant chaud, frotté sur les murailles, au moyen d'un pinceau. Cette masse se forme en dix minutes en une espèce de muraille de fer, qu'on peut ensuite recouvrir de chaux, ce qui empêche l'humidité de pénétrer.

*Hoquet.*—Le hoquet provenant d'une mauvaise digestion se guérit en mangeant un morceau de sucre trempé de quelques gouttes d'éther sulfurique. Si l'on n'a pas ces remèdes sous la main, on peut boire lentement un verre d'eau, ou simplement marcher quelque temps la bouche ouverte, en retenant son haleine. Enfin, on fait passer le hoquet à un autre qu'à soi-même, en lui occasionnant une légère surprise.

## SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE L'ÉTAT DE NEW YORK.

OFFICIERS POUR 1852-53.

Président, Henry Wager, d'Oneida; Vice-Présidents:—James Monroe, Lewis G. Morris, Anthony van Bergen, Winslow C. Watson, Théodore S. Fraxton, Oleott C. Chamberlain, Charles See, et John A. McElwaine. Secréts. Cornesp. B. P. Johnson, Albany, Secret. Orchiv. E. Corman, jr. de Trésorier, Luther Tucker, Albany; Comité Exécutif, William Kelly, J. F. Blanchard, J. A. Corey, J. Butterfield, et J. B. Burnet; Ex-présidents, membres ex-officio Georgu Bail, Lewis H. Allen, John A. King, Eyra Prentice, John Delatfield.

Les membres de Comité Exécutif de cette Société s'assemblent les premiers jeudis de chaque mois à Albany. La prochaine Exposition annuelle aura lieu dans la ville d'Utica, les 7, 8, 9 et 10 Septembre prochain. La dernière s'est faite à Rochester. La recette totale de 1851 a été de 17,218.85 et la dépense totale, de £12,544.71.

A une de leurs dernières assemblées, les Messieurs suivants furent élus membres correspondants: Mons. Vilmorin; Mons. Payen, membre de l'Institut National; Le Comte Gasparin; Mons. Delagarde; Mons. Gernei Melville; Le comte de Gouray; Mons. Robinet, Mons. Milno Edward; Mons. Chevreil et Dr. Herzien, tous de France. l'Hon. Philip. Pusey, M. P. L., Sir John Boileau, Bart. P. II. S. d'Angleterre; Baron Mertens d'Ostins, de Belgique; le Dr. Friedlander, de Russie.

L. A. H. L.

### REMARQUES.

FAITES DURANT LE MOIS D'AVRIL PAR L. A.

H. L.

1536—2—La glace est entièrement disparue devant la ville.

1745—20—La glace se brise devant Québec, et descend.

—7—On commence à faire des couches-chaudes, et le—25—On commence à semer du bled.

1827—2—Les hirondelles se montrent pour la première fois à Montréal.

—4—La glace marche, chenail ouvert devant la ville.

1829—10—Les premières hirondelles se montrent à Montréal.

1830—1—Les hirondelles font leur apparition à Montréal.

1831—Il tomba dans ce mois 1. 60 pouces de neige.

1832..... 7. 00.

1833—4—Disparition de la glace devant la ville.

—29—La chaleur fut aussi grande qu'en Juillet; le lendemain (30), il faisait un grand froid accompagné d'un vent violent.

—Il y a 13 jours de pluie dans ce mois à Montréal.

1834—27—Météore lumineux observé au-dessus de la ville, à la hauteur du clocher de l'Eglise anglaise (qui paraissait être de la grosseur d'un chapeau, et avait une queue lumineuse de 2 à 3 pieds de longueur.

1835—3—Disparition de la glace devant cette ville.

1839—Il tombe dans ce mois à Montréal, 8. 45 pouces de neige et 0. 50 de pluie.

—28—Le départ de la glace n'a pas lieu avant le 28, cette année.

1837—Il tombe dans ce mois à Montréal 1. 20 pouces de pluie et 4. 15 de neige.

—Le maximum de la température a été de 60° et le minimum 22°

1838—8—Orage, pluie; le vent étant Nord, tourna soudainement à 2h. pm. au Sud par l'Est—tempête, avec pluie à verse.

—Il tomba dans ce mois à Montréal 9. 70 pouces de neige.

—16—Le plus grand froid du mois; le thermomètre marque 12.

—27—La plus grande chaleur; le thermomètre marque 55.

1840—4—Départ de la glace devant cette ville.

—26—27—Dans la nuit du 26 au 27, il tombe 4 pouces de neige, précédée d'une pluie froide.

1841—12—Le fleuve est libre de glace jusqu'au bas de la Longue-Pointe.

—8—Après midi, orage au-dessus de la ville, tonnerre, éclairs; le tonnerre tombe au Sault au Récollet.

—14—La neige a entièrement disparue à St. Anne depuis le 7 au 14 avril.

1845—2—Débâcle de la glace devant cette ville.

—29—Faible choc d'un tremblement de terre à Nicolet, vers 1h. 45m. pm., qui dure environ une seconde.

—29—Forte secousse de tremblement de terre à Montréal, vers 4 heures et demie de l'après midi.

1846—4—Départ de la glace devant cette ville.

—5—Les hirondelles se montrent pour la première fois à Montréal.

—11—Le tonnerre tombe à Laprairie.

1847—29—Depuis 1824, le départ de la glace devant cette ville n'eut pas lieu après cette date.

1848—4—Disparition de la glace devant cette ville.

—23—De 7h. pm., orage, éclairs tonnerre, vent violent, pluie à verse à Montréal.

—14—La neige a entièrement disparue à Ste. Anne le 14 avril.

1850—17—Premier arrivage venant de mer au port de Québec, à l'ouverture de la navigation—Vaisseau *Montréal*, Capt. McMaster, en 28 jours de Liverpool.—De 1760 à 1850, un seul vaisseau, venant de mer, arriva au port de Québec, avant cette date (17), ce fut le Brick *Nemeris*, Capt. Ballans, qui parti de Hoole le 24 mars, arriva au port de Québec, le 16 avril 1831.

1852—15—Premier arrivage venant de mer, au port de Québec, le vaisseau *Albion*, capt. Barday, parti de Glasgow le 23 Mars. De 1760 à 1852 aucun vaisseau n'arriva avant cette date.

—Du 15 au 16—Il tombe à Montréal près de 6 pouces de neige.

—17—Les Hirondelles se montrent pour la première fois à Montréal.

Ouverture du Lac St. Pierre de 1838 à 1846.

1838 21 avril, 1843 29 avril,

1839 17 avril, 1844 14 avril,

1840 13 avril, 1845 19 avril,

1841 28 avril, 1846 3 avril,

1842 13 avril,

DÉPART DE LA GLACE, DEVANT CETTE VILLE, DEPUIS 29 ANS.

1824 10 avril, 1839 7 avril,

1825 16 mars\*, 1840 4 avril,

1826 11 avril, 1841 19 avril,

1827 4 avril, 1842 31 mars,

1828 29 mars, 1843 25 avril,

1829 11 avril, 1844 10 avril,

1830 ——— 1845 3 avril,

1831 3 avril, 1846 4 avril,

1832 19 avril, 1847 29 avril,

1833 4 avril, 1848 4 avril,

1834 29 mars, 1849 7 avril,

1835 3 avril, 1850 9 avril,

1836 28 avril, 1851 9 avril,

1837 15 avril, 1852 19 avril,

1838 7 avril,

\*Le 26 mars 1825, un vaisseau fait voile de Montréal pour les Indes.

L. A. H. L.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

FAITES À MONTRÉAL DURANT LE MOIS DE AVRIL, 1852, AVEC DES REMARQUES SUR LES CHANGEMENTS DE L'ATMOSPHÈRE.

PAR L. A. HUGUET LATOUR,

Membre des Sociétés d'Histoire Naturelle, d'Horticulture de Montréal, d'Agriculture du Bas-Canada, etc.

Membre Correspondant de la Société d'Horticulture de Massachusetts, etc.

Date.	Lune.	Jours.	Thermomètre.			Baromètre.			Direction des vents.			Variation de l'atmosphère.				Remarques.					
			8 h. A.M.	1 h. P.M.	6 h. P.M.	8 h. A.M.	1 h. P.M.	6 h. P.M.	8 h. A.M.	1 h. P.M.	6 h. P.M.	8 h. P.M.	12 h. MIDI.	8 h. P.M.	beau.	pluie.	neige.	grêle.	tonn.	éclair.	
1		Jeudi	35	44	33	29.64	29.60	29.67	S. O.	S. O.	O. O.	clair	clair	nuag.	1	...	...	...	...	...	
2		Vendredi	31	40	29	29.10	29.64	29.69	S. O.	O. O.	O. O.	clair	clair	clair	1	...	...	...	...	...	
3		Samedi	26	31	28	29.77	29.70	29.75	O. O.	N. O.	N. O.	neige	clair	clair	...	...	1	...	...	...	
4		à 9 h. 29 m. du matin.		30	47	31	29.89	29.86	29.90	O. O.	N. E.	clair	clair	clair	1	...	...	...	...	...	
5		Lundi	29	38	30	29.81	29.70	29.72	N. E.	N. E.	N. E.	clair	clair	nuag.	1	...	...	...	...	...	
6		Mardi	33	39	32	29.49	29.50	29.55	N. E.	N. E.	N. E.	clair	clair	clair	1	...	...	...	...	...	
7		Mercredi	30	44	30	29.67	29.60	29.73	N. E.	N. E.	N. E.	clair	clair	clair	1	...	...	...	...	...	
8		Jeudi	37	45	34	29.60	29.54	29.62	N. N.	N. O.	N. O.	clair	clair	clair	1	...	...	...	...	...	
9		Vendredi	37	45	34	29.60	29.54	29.62	N. N.	N. O.	N. O.	clair	clair	clair	1	...	...	...	...	...	
10		Samedi	37	50	36	29.57	29.55	29.64	N. O.	O. O.	O. O.	clair	clair	clair	1	...	...	...	...	...	
11		à 4 h. 5 m. du matin.		42	46	34	29.68	29.68	29.69	O. O.	O. O.	nuag.	clair	nuag.	1	...	...	...	...	...	
12		Lundi	36	43	32	29.70	29.68	29.73	N. E.	E. E.	E. E.	nuag.	couv.	couv.	...	1	...	...	...	...	
13		Mardi	37	45	38	29.70	29.69	29.72	E. E.	N. N.	N. N.	couv.	clair	clair	1	...	...	...	...	...	
14		Mercredi	36	41	37	29.60	29.52	29.50	N. N.	N. E.	N. E.	clair	pluie	pluie	...	1	...	...	...	...	
15		Jeudi	31	36	31	29.40	29.38	29.42	N. E.	N. E.	N. E.	couv.	pluie	neige	...	1	...	1	...	...	
16		Vendredi	34	44	36	29.38	29.46	29.48	N. N.	N. N.	N. N.	aérisé	nuag.	clair	...	...	1	...	1	...	
17		Samedi	37	40	36	29.74	29.70	29.77	N. N.	N. E.	N. E.	clair	clair	nuag.	1	...	...	...	...	...	
18		Dimanche	37	42	40	29.70	29.67	29.72	N. E.	N. E.	N. E.	nuag.	couv.	couv.	1	...	...	...	...	...	
19		à 6 h. 51 m. du matin.		40	21	26	29.69	29.68	29.70	N. E.	N. E.	N. E.	couv.	couv.	couv.	...	1	...	...	...	...
20		Mardi	32	40	34	29.54	29.50	29.46	N. E.	N. E.	N. E.	clair	clair	couv.	...	...	1	...	...	...	
21		Mercredi	37	39	34	29.03	29.04	29.06	N. E.	N. E.	N. E.	neige	clair	clair	...	...	1	...	...	...	
22		Jeudi	37	39	34	29.00	29.04	29.09	N. E.	N. N.	N. N.	pluie	pluie	clair	...	...	1	...	...	...	
23		Vendredi	35	40	36	29.20	29.21	29.26	N. O.	O. O.	N. O.	pluie	pluie	pluie	...	...	1	...	...	...	
24		Samedi	34	42	35	29.20	29.21	29.26	N. O.	O. O.	O. O.	neige	nuag.	couv.	...	...	1	...	...	...	
25		Dimanche	32	40	34	29.50	29.52	29.57	O. O.	O. O.	O. O.	clair	clair	nuag.	...	...	1	...	...	...	
26		Lundi	38	42	40	29.58	29.58	29.60	S. S.	S. S.	S. O.	clair	clair	nuag.	...	...	1	...	...	...	
27		à 3 h. 9 m. du matin.		45	43	37	29.51	29.50	29.44	S. O.	N. E.	nuag.	nuag.	pluie	...	...	1	...	1	...	
28		Mercredi	40	48	42	29.38	29.40	29.44	O. O.	O. O.	O. O.	nuag.	clair	nuag.	1	...	...	...	...	...	
29		Jeudi	42	50	48	29.47	29.50	29.54	O. O.	N. O.	N. O.	clair	nuag.	nuag.	1	...	...	...	...	...	
30		Vendredi	45	56	47	29.67	29.60	29.62	S. E.	S. E.	S. E.	clair	clair	clair	1	...	...	...	...	...	

COMPARAISON DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

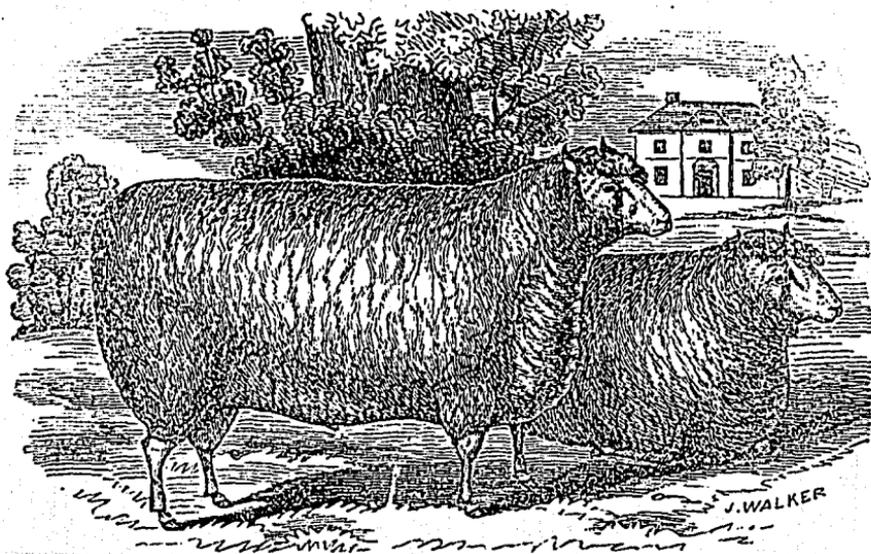
FAITES À MONTRÉAL DURANT LE MOIS DE AVRIL, POUR LES HUIT DERNIÈRES ANNÉES

Années.	Thermomètre.		Baromètre.		Vents.						Atmosphère.								
	Maximum	Minimum	Maximum.	Minimum.	%	N. E.	E.	S. E.	S.	S. O.	O.	N. O.	beau.	pluie.	neige.	grêle.	tonn.	éclair.	
1845	71 le 24	22 le 5	29.80 le 18	28.68 le 13	10	8	14	4	10	5	25	14	12	14	8	...	...	...	...
1846	71 le 28	25 le 14	30.59 le 4	29.67 le 13	3	2	8	5	6	8	22	36	17	10	3	...	...	...	...
1847	69 le 20	13 le 1	30.09 le 24	29.17 le 10	1	16	6	...	...	6	39	19	12	12	12	...	...	...	...
1848	69 le 29	20 le 19	30.36 le 6	29.28 le 10	10	6	...	...	4	13	57	12	21	7	3	...	...	...	...
1849	61 le 4	15 le 15	30.87 le 30	29.19 le 11	17	8	5	4	10	7	20	10	16	10	6	...	...	...	...
1850	70 le 27	17 le 9	30.15 le 18	29.26 le 10	13	4	...	...	4	6	50	6	20	8	5	...	...	...	...
1851	62 le 22	20 le 5	30.40 le 12	29.31 le 21	34	4	...	...	4	13	3	21	11	14	14	...	...	...	...
1852	56 le 30	26 le 3	29.00 le 4	29.99 le 22	20	22	...	...	3	3	2	7	26	7	17	9	...	...	...

COMPARAISON DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES AU BASSIN DE CHAMBLY, DURANT LE MOIS DE AVRIL, POUR SEPT ANNÉES.

1820.		1821.		1822.		1823.		1824.		1825.		1826.	
Max.	Min.												
72	12	68	20	74	20	69	22	72	27	75	20	73	15



BÉLIERS "NEW BEDFORD,"

Qui, à l'Exposition de la Société Royale d'Agriculture d'Angleterre, ont obtenu les premiers prix de £40 et de £30, comme les meilleurs Béliers à Laine longue, autres que de Leicester. Cette race est de grande taille, de bonne forme et très facile à engraisser. L'estampe ci-dessus en est la représentation.

L'assemblée mensuelle des Directeurs de la Société d'Agriculture du Bas-Canada a eu lieu le Mercredi, 7 avril 1852. Messieurs présents: Alfred Pinsonault, P. L. LeTourneux, P. E. Leclère, L. A. H. Latour, J. E. Guilhaut, John Yule, et Wm. Evans, Secy. Euyers.

P. L. LeTourneux, Ecr., s'étant assis au fauteuil, le Secrétaire a soumis plusieurs lettres et documens et a mis les comptes sur la table.

Il a été proposé et résolu unanimement, qu'à l'avenir, les Directeurs de la Société s'assembleraient, à leurs salles, le second Mercredi de chaque mois, et que le Comité de la Ferme-modèle se réunirait en même temps, pour transiger les affaires relatives à cette ferme, et qu'avis de ces assemblées mensuelles serait donné dans les Journaux d'Agriculture chaque fois qu'ils seraient publiés, mais que, si une assemblée spéciale des Directeurs devenait nécessaire, le Secrétaire donnerait

avis par écrit à chacun des membres, du jour et du lieu de l'assemblée,

Il a été résolu, que l'assemblée trimestrielle de la Société aura lieu le second Mercredi, (12) du présent mois. MM. E. Guilhaut et Wm. Evans ont été nommés visiteurs de la Ferme-modèle pour le mois d'avril.

M. LeTourneux a fait rapport que M. Cherrier ne voulait pas entreprendre de publier les Journaux d'Agriculture, avant d'avoir constaté quel était le nombre actuel des abonnés, et que lui et M. Latour avaient jugé à propos d'autoriser M. Cherrier à passer chez les souscripteurs et à recueillir les souscriptions dues pour les Journaux d'Agriculture, en lui allouant une commission de vingt pour cent, et cet arrangement a été approuvé.

Plusieurs autres sujets ont été discutés par les Directeurs, et J. E. Guilhaut, Ecr., a fait relativement à la remise de la Ferme-modèle de la Torue à son propriétaire, une proposi-

tion dont la considération a été renvoyée à la prochaine assemblée des Directeurs.

N'y ayant pas d'autre affaire à transiger, l'assemblée s'est séparée.

Par ordre,

WM. EVANS,

Secr. et Trés. de la S. d'A. du B. C.  
Montréal, 7 avril 1852.

Messieurs qui sont devenus membres annuels de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, depuis la publication de notre dernier numéro.

L'Hon. D. B. Viger, J. A. Berthelot, écr.,  
H. N. R. Masson, écr., H. L. Beaudry, écr.,  
le Major Lachlan, John Drummond, écr., et  
James Hardy, écr.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE MONT-  
RÉAL.

L'assemblée ordinaire a eu lieu ce soir, dans la salle de la Société, et les membres suivants étaient présents :—

John Ostell, Président, au fauteuil : l'hon. Wm. Badgley, M.M. B. Workman, L. A. H. Latour, F. Veit, le Major Rudyard, H. Joseph, A. Trudeau, H. Stevens, le révd. A. De Sola, les Drs. David, Sewell, McCulloch, Fraser, Gibb et Peltier.

Les minutes des dernières assemblées ordinaire et spéciale ont été lues et approuvées.

Le Président a lu une lettre qu'il avait reçue du Révérendissime Dr. Fulford, Evêque de Montréal, exprimant le désir de devenir un membre ordinaire de la Société d'Histoire Naturelle.

Les résolutions suivantes ont été proposées par L. A. H. Latour, secondées par le Dr. David, et adoptées unanimement.

1. Que tous les procédés de cette Société, analyses d'essais, discours, discussions, les dons et le nom de ceux qui les font, soient publiés (jusqu'à ce que la Société ait son propre Journal,) dans le journal d'Agriculture de Montréal, publié par la Société d'Agriculture du Bas-Canada.

2. Aussi, que les assemblées de la Société soient convoquées (outre les circulaires du

Secrétaire archiviste,) par avis publics dans les Journaux Anglais et Français de Montréal, pourvu que ces avis soient publiés gratis, et que tels avis contiendront le titre du sujet à discuter, et le nom de l'auteur de l'essai.

M. Latour a présenté à la Société ses Tables Météorologiques pour mars, 1852.

Le Révérendissime Dr. Fulford, Evêque de Montréal, a été proposé comme membre ordinaire par M. Ostell, secondé par l'hon. Wm. Badgley.

Le Major R. Lachlan a été proposé comme membre ordinaire par M. B. Workman, secondé par M. Ostell.

S. Jones Lyman, écr., a été proposé par le Dr. David, secondé par le Dr. Gibb.

Après suffrages par ballotte, les membres suivants ont été élus unanimement :—

J. H. Springle, écr., de Montréal, le Dr. G. E. Fenwick, de Montréal.—Samuel Kneeland, fils, écr., M. D. Curateur d'Anatomie comparative de la Société d'Histoire Naturelle de Roxton, a aussi été élu membre correspondant de cette Société, proposé par M. Latour, secondé par M. T. S. Hunt.

La Société s'est alors ajournée.

HECTOR PELTIER, M. D.,  
Secrétaire Archiviste.

Lundi, 26 avril, 1852.

Pour que l'agriculture fasse des progrès, il est nécessaire qu'elle rembourse ou repaie raisonnablement l'argent et le travail qui y sont employés, autrement, les hommes riches, ou instruits, ne pourraient s'y adonner qu'avec la perspective d'une perte assurée. Il est un fait qui ne peut pas être contesté ; c'est que l'agriculture est nécessaire au maintien de la vie humaine, et que quelque soit le profit ou la perte de ceux qui s'en occupent, l'existence ne peut avoir lieu sans elle. L'agriculture n'est pas une spéculation pour faire de l'argent, une affaire de finance proprement dite, mais une occupation aussi nécessaire que l'air que nous respirons. Les hommes riches et instruits sont donc tenus, par devoir envers la société dont ils font partie, de faire tout ce qui dépend d'eux pour l'avancement et la

prospérité de l'agriculture. On peut aller au marché ou au magasin, et acheter avec de l'argent de quoi se nourrir et se vêtir, sans jamais penser, peut-être, que l'agriculture est la source de ces biens, et que s'il y a un grand déficit dans les produits agricoles, les moyens diminuent en proportion. Ces vérités ont fait sur notre esprit une impression si profonde que nous ne pouvons regarder comme un vrai patriote un homme public, ou un homme riche et instruit, qui n'est pas l'ami déclaré de l'agriculture, de son progrès et de sa prospérité. On a si fort à compter, dans tout pays, sur l'abondance des produits de l'agriculture, qu'il est étonnant que l'intérêt agricole, soit négligé, ou ne soit pas prisé à sa juste valeur. Si l'agriculture languit, si elle ne s'améliore pas et ne prospère pas comme d'autres professions, la chose doit provenir d'une cause ou d'une autre, et il devient du devoir des hommes riches, de rang et d'éducation, de s'enquérir des causes qui opèrent ainsi au désavantage du plus important intérêt du pays, qui en diminuent les profits, font naître de la répugnance à y employer des capitaux, et retardent ainsi le progrès des améliorations. Beaucoup de gens instruits et riches, qui auraient du penchant à se faire agriculteurs, en sont détournés en conséquence de ce que plusieurs de ceux qui en ont fait l'expérience n'ont pas réussi et ont perdu de l'argent. On peut pourtant, dans bien des cas, se rendre facilement compte de ces insuccès, sans les attribuer à ce que l'agriculture serait généralement une profession ingrate dans toute circonstance. L'agriculture ne pourrait pas être dans un état prospère, si des hommes riches et instruits, ne pouvaient s'y livrer sans se faire tort. Il y aurait peu à dire en faveur de notre agriculture, s'il n'y avait que des fermiers pauvres et laborieux, qui y pussent réussir en travaillant eux-mêmes, et en se contentant d'un petit gain, ou d'un mince retour pour leur travail et celui de leurs familles. Si c'était réellement le cas, la condition de l'angagé ou du journalier serait meilleure que celle du propriétaire, par la raison qu'il courrait moins de risques. Nous sommes néanmoins portés

à espérer que tel n'est pas le cas, généralement, et qu'il est possible que l'économie rurale devienne plus lucrative.

Si les gens riches et instruits n'étaient pas disposés à travailler eux-mêmes, ils pourraient surveiller constamment leurs travaux et employer des cultivateurs ou des contre-maîtres entendus, pour labourer, semer, planter, etc., et un monsieur attentif, qui a du goût pour les travaux des champs, se sera bientôt mis au fait de la pratique de cet art, et en état de diriger tous les travaux de la ferme. Si cela ne se peut pas faire en Canada, il faut qu'il y ait dans notre système un défaut auquel il est à propos et urgent de porter remède. Ce serait, certes, un sujet de regret sérieux, si l'art de l'agriculture, le plus nécessaire, le plus honorable et le plus salubre de ceux auxquels les hommes peuvent s'appliquer, ne pouvait être exercé que par des travailleurs qui comme tels, se contenteraient d'un gain le plus chétif, pour rémunération de leur travail et de celui de leurs familles. Si l'agriculture n'est pas de nature à rémunérer convenablement, ou à proportion de l'habileté, du travail et de l'argent qui y sont employés, il faut faire en sorte qu'elle le devienne, en faisant disparaître tous les obstacles qui tendraient à l'empêcher. Qu'elle soit traitée avec justice, sans partialité ni aveuglement; qu'on donne aux agriculteurs les mêmes moyens d'acquérir une éducation pratique dans leur profession qu'ont toujours eus les autres classes; qu'ils aient la facilité d'obtenir des avances d'argent à des conditions qui leur soient convenables; que les moyens de se rendre aux marchés leur soient facilités, autant que possible, par des chemins de fer et de barrière, et alors on verra que l'agriculture n'est pas une profession qui doit être méprisée. Il est temps que l'on compronne que l'agriculture, qui est et doit être la base de la prospérité générale du peuple du Canada, ne doit pas être considérée comme un état qui n'est bon que pour des hommes qui ont à travailler constamment pour le moindre des salaires payés pour le travail. L'instruction combinée avec l'habileté dans la pratique opérerait bien vite un changement étonnant

dans la condition des agriculteurs. Mais si on se laisse persuader que l'agriculture n'est qu'une occasion de perte pour quiconque s'y adonne, à moins que tout l'ouvrage soit fait par lui-même et par sa famille, il faut désespérer de voir l'agriculture s'améliorer, ou devenir une profession respectable pour des messieurs. Si l'économie rurale n'offre pas l'encouragement nécessaire, dans un pays agricole, comme l'est celui-ci; il faut qu'il y ait quelque chose hors de place. Nous avons présentement un ministre de l'agriculture, et l'on peut se flatter que tout ce qui se rattache à l'état présent et au progrès de cet art sera pris en considération, et qu'il sera remédié, dans le plus court délai possible, à ce qu'il peut y avoir de défectueux.

L'Exposition d'Étalons de la Société d'Agriculture du Comté de Montréal a eu lieu le mardi, 20 d'avril dernier. Il y a été amené un grand nombre de bons chevaux de trait, bien que plusieurs ne fussent pas des plus superbes. John Dodds, écrivain, Président de la Société d'Agriculture du Comté, avait amené sur le lieu un cheval noir, beau et vigoureux, importé d'Écosse, mais qui n'avait pas été inscrit pour le concours. Nous avons vu de très beaux poulains provenus de ce cheval. Dans la classe des chevaux de selle; F. H. Hutchins, écrivain, du Courant de Ste Marie, a exposé un très bel animal, de pure race, qui a obtenu, et à bon droit, le premier prix. Le cheval est de forme parfaite; d'une bonne couleur et vigoureux, et nous ne doutons pas que sa progéniture ne fût bonne pour la selle, pourvu que les cavales fussent de bonne sorte. Quelque excellent que soit l'étalon, on ne peut pas s'attendre à en avoir de bons poulains, si les jumens n'ont pas les qualités nécessaires. Il faut que les étalons exposés dans la classe pour les chevaux de selle possèdent la vigueur d'action, car sans cela, ils ne sont pas bons pour la selle, et nous sommes d'avis qu'il serait à propos qu'il y eût un espace suffisamment grand pour éprouver la vigueur d'action de ces chevaux, avant qu'il leur soit adjugé un prix dans cette classe; il est, en effet, de

grande importance que les prix soient adjugés correctement aux animaux mâles destinés pour la propagation, parce que si l'adjudication n'est pas ce qu'elle devrait être, elle tend à induire en erreur ceux qui ne sont pas en état de juger de la perfection des animaux, et nous les estimons que d'après autrui. Nous ne faisons pas ces remarques en conséquence de ce que nous doutons que les adjudications faites à l'exposition d'étalons aient été correctes, car nous avons eu occasion de connaître à quels chevaux les prix ont été adjugés dans la classe pour les étalons de trait. Nous croyons qu'il est fort à regretter qu'il y ait si peu de chevaux de trait de pure race canadienne, présentement, dans le comté de Montréal, et l'on devrait faire tous les efforts possibles pour amener quelques bons chevaux de cette race dans ce comté. Pour le marché des États-Unis, il n'est pas de sorte de chevaux qui soit plus recherchés, pourvu qu'ils soient de belle forme et de bonne taille; et pour le trait généralement il ne peut pas y avoir des chevaux meilleurs ou plus convenables.

ÉTALONS DE TRAIT.

- 1er. Prix, adjugé à l'étalon de trait de M. François Viau, "Cœur de Lion"..... £5 0 0
- 2ème. Prix, à l'étalon de trait de M. Charles Valois..... 4 0 0
- 3ème. Prix, à l'étalon de trait de M. Hugh, "Jack"..... 2 10 0

ÉTALONS DE SELLE.

- 1er. Prix, à l'étalon de selle de pure race de M. R. Hutchins, "Bob Logic"..... 5 0 0
  - 2ème. Prix, au cheval M. Alexandre Dubé..... 3 0 0
- M. Jeffrey, de la Petite Côte de la Visitation, a exposé une Presse à Fromage, deux Charrues, l'une sur un plan nouveau et excellent; de même qu'un coupe-racines de nouvelle invention. Ces machines ont attiré beaucoup d'attention, et font beaucoup d'honneur à M. Jeffrey, comme fabricant d'instruments aratoires.

## RAPPORT D'AGRICULTURE POUR AVRIL

Nous ne nous rappelons pas d'avoir vu, depuis bien des années, un mois d'avril aussi défavorable que le présent, jusqu'à cette date ; à dire vrai, il n'y a pas eu un jour de chaleur durant les trois premières semaines du mois. Quant aux travaux agricoles, il n'a pas pu s'en faire dans les champs. Nous avons vu de belles saisons et de bonnes récoltes succéder à un printemps tardif, mais la tardiveté du printemps est toujours accompagnée d'un grand inconvénient, qui est qu'on n'a pas assez de temps pour faire les travaux comme il faudrait qu'ils fussent faits, lorsqu'on est obligé de les commencer tard en avril, et cette année, il n'y aura pas beaucoup d'ouvrage de fait avant le 1er de mai. L'hiver dernier a été long et rude, le plus long et le plus rude que nous ayons vu depuis trente ans. Ce n'est pas qu'il ait fait beaucoup plus froid que les hivers précédents, mais il y a eu peu de jours de soleil et de temps clair. Le temps a été constamment froid et couvert, au contraire de ce qui a lieu ordinairement. L'hiver ayant commencé de bonne heure, et ayant été constamment froid, nous nous attendions à un printemps hâtif, mais le temps ne s'étant pas mis au beau, à l'équinoxe, nous avons dû perdre l'espoir d'avoir le printemps de bonne heure. Les changemens qui arrivent aux équinoxes et aux solstices sont ceux que nous avons toujours observés avec le plus d'intérêt, mais nous attachons peu d'importance aux changemens lunaires, car nous ne croyons pas que les phases de la lune aient la moindre influence sur le temps qu'il fait sur notre globe. Des changemens de temps peuvent avoir lieu aux époques où la lune change, mais quelle preuve y a-t-il que c'est du changement de la lune qu'ils proviennent ? Nous nions que cette opinion soit la moins du monde fondée en raison. Ce peut être une illusion fort agréable pour ceux qui croient à l'influence de la lune sur le temps, de s'attendre, lorsqu'il fait mauvais, qu'au premier changement de la lune, le temps deviendra beau, et ainsi ils peuvent toujours aller en espérant, jusqu'à-

ce qu'enfin il arrive que le temps se mette au beau un jour ou deux après les quartiers de la lune, et par là ils sont confirmés dans la fausse opinion qu'ils ont que la nouvelle lune, le premier quartier, la pleine lune, ou le dernier quartier pourront amener le beau ou le mauvais temps. Nous avons entendu des gens dire que la semence mise en terre sous certaines phases de lune ne réussirait pas aussi bien que si elle avait été semée à d'autres époques. C'est encore là, selon nous, une erreur, et s'il y a quelque différence, elle doit venir de causes autres que l'influence de la lune. Nous recommanderions aux agriculteurs de ne pas s'abstenir de planter ou de semer, lorsque la terre est préparée et que le temps est favorable, quelque soit alors l'aspect ou l'âge de la lune. Il y a tout lieu d'espérer que quand le printemps sera tout de bon arrivé nous aurons un temps favorable pour semer jusqu'à ce que l'ouvrage soit achevé, et que la végétation ne sera pas arrêtée ou retardée ensuite. S'il en est ainsi, nous pourrions avoir encore une année favorable à l'agriculture, quoique nous ayons été jusqu'ici menacés du contraire. La seule chose à faire pour les cultivateurs, c'est de s'efforcer de finir les travaux du printemps aussitôt et aussi bien que possible.

Les prix ont été élevés sur les marchés de Montréal, pour tous les produits agricoles, excepté pour le blé et pour le foin. Les commandes faites dans les Etats-Unis pour nos produits sont la cause de la hausse des prix, et il y a apparence que cet état de choses se maintiendra. Les cultivateurs doivent s'efforcer de se mettre en état de fournir aux demandes pour ce marché, qui leur est avantageux. Si nos voisins voulaient se prêter à un système équitable de réciprocité, il en résulterait, à notre humble avis, beaucoup d'avantage pour les deux pays. Nos principaux articles d'exportation seront des produits bruts, et l'on regarde comme étant à l'avantage d'un pays d'importer de tels produits. Il est un fait certain, c'est que tandis que les Etats-Unis ont besoin de nos produits, ils ne peuvent les obtenir d'un autre

pays à des conditions aussi favorables, que du Canada, et ils ne les recevront pas à moins qu'ils en aient besoin, ou qu'ils puissent en faire un usage avantageux. Nous devons donc prendre notre parti sur le sujet, et nous efforcer de tirer le meilleur parti possible de notre position, et produire des articles convenables au marché où nous pouvons vendre, quoique nous ayons à subir la diminution occasionnée par les droits élevés qu'il nous faut payer pour aller à ce marché. L'orge, les pois, l'avoine et les pommes de terres se vendent à des prix rémunérateurs et ont un grand débit, comme c'est toujours le cas, quand les prix sont élevés. La circonstance la plus décourageante présentement pour les cultivateurs, c'est l'état défavorable du temps, s'il n'y a pas bientôt un changement pour le mieux. Il nous faut avoir présentement un printemps très tardif, et le labour d'automne était beaucoup en arrière, quand l'hiver a commencé, l'année dernière : les semailles du printemps en seront d'autant plus retardées. Nous ne savons pas s'il sera facile ou non d'obtenir des travailleurs, lorsqu'ils deviendront nécessaires ; vu le besoin qu'on en a pour les chemins de fer et autres travaux publics, il est possible qu'il devienne difficile d'en trouver un assez grand nombre.

26 Avril, 1852.

Nous avons devant nous une "Scédule des prix à adjuger aux Expositions de la Société d'Horticulture de Montréal pour 1852." Les Expositions pour l'année 1852 auront lieu comme suit : le 20 mai, le 12 août, et l'Exposition annuelle le 9 septembre. Les prix offerts sont nombreux et se montent à la somme de £93 3 3. Parmi ces prix, nous avons la satisfaction de voir qu'il y en a quatre d'offerts pour la plus grande et la meilleure collection de graines de jardin, graines d'oignons, de carottes, de panais. C'est là, selon nous, un plan judicieux et bien capable d'encourager à cultiver ces graines en Canada. Les réglemens pour l'Exposition doivent satisfaire les concurrens, car ils paraissent être basés sur le principe d'une stricte impartialité. Ce qui

nous semble surtout digne d'approbation, c'est cette partie des réglemens qui d'étermine qu'il ne sera adjugé à aucun concurrent plus d'un prix dans la même classe, et qu'aucun concurrent ne recevra plus de £5 en prix, en 1852. Ces réglemens sont de nature à encourager à concourir, et doivent donner de la satisfaction. La Société d'Horticulture mérite d'être soutenue. Nous devons supposer que les citoyens de Montréal se trouveraient offensés, si l'on disait d'eux qu'ils sont incapables d'apprécier de belles fleurs, et qu'ils n'attachent aucun prix à un bon assortiment de légumes et de fruits ; mais nous ne pourrions nous empêcher d'en venir à cette conclusion, s'ils ne supportaient pas la Société d'Horticulture, si propre à encourager la production de fleurs, de fruits et de végétaux d'une beauté et d'une qualité supérieures.

Nous avons reçu des lettres du Président et de l'ex-Président de la Société d'Agriculture d'Etat de New-York, Henry Wager, *éc.*, de Westerville, comté d'Oneida, et John Delasfield, *éc.*, d'Oakland, dans l'Etat de New-York, et de Samuel Walker, *éc.*, Maire de Roxbury, Boston, en réponse à des lettres que nous avons adressées à ces messieurs, pour leur apprendre qu'ils avaient été élus Membres Honoraires de la Société d'Agriculture du Bas-Canada. Ces messieurs se disent animés du sentiment le plus amical envers la Société d'Agriculture du Bas-Canada et du désir d'entretenir des relations intimes sur tous les sujets qui se rattachent à l'agriculture. Il serait bien à désirer, pour le progrès des améliorations agricoles dans l'Amérique du Nord, que la Société Agricole d'Etat de New-York, et les Sociétés Provinciales d'Agriculture du Haut et du Bas-Canada s'efforçassent d'entretenir des relations intimes. Ces Sociétés ont le même objet en vue, et un libre échange d'idées et d'opinions le leur ferait atteindre plus promptement. Nous ne voyons pas ce qui pourrait empêcher qu'il ne s'établisse des relations amicales entre les Sociétés Agricoles de tous les pays, et si la chose avait lieu, ces Sociétés trouveraient moins de difficulté à par-

venir au but pour lequel elles ont été organisées respectivement. Faire que la terre soit cultivée et traitée de manière à produire la plus grande quantité possible des choses nécessaires à la vie de l'homme est un but louable, et un devoir que nous avons à remplir, d'abord envers le créateur, ensuite envers nos semblables.

Nous avons reçu le Rapport Annuel de la Société d'Agriculture de Ristigouche, dont il est parlé dans la lettre du Dr. George Douglas, publiée dans le précédent numéro, et nous voyons par ce compte-rendu, que la Société a offert 111 prix, cette année, pour des produits agricoles et des articles de manufacture domestique. Ce compte-rendu est très intéressant. Il a été prouvé que le navet jaune, ou de Suède, résiste mieux à la mouche que toute autre espèce, lorsqu'il est semé entre le 15 et le 25 de juin. On peut semer d'autres variétés de navets, dans les derniers quinze jours de juillet, sur des terres brûlées. Nous extrayons du Rapport le renseignement suivant sur le croit des aumailles et des moutons. Le croisement entre la race Chéviot et celle de Leicester s'est trouvé avantageux en Ecosse, et l'on a obtenu le même résultat, en Angleterre, du croisement entre la race de Leicester et celle de Southdown:

“Le croisement entre le taureau de Durham et les vaches de ce pays donne souvent un animal faible et mal conformé, manquant de symétrie, conséquence naturelle de la petitesse dans la femelle et de la grandeur dans le mâle; tandis que les animaux provenant du croisement de la race d'Ayreshire avec quelque autre que ce soit conserve leur supériorité. Votre Comité est néanmoins d'avis que les animaux du Nord-Ouest de l'Ecosse sont les plus profitables, et les mieux adaptés à notre climat et à nos présents pâturages, et lorsqu'il y a croisement entre eux et les vaches laitières de ce pays, il en provient des vaches vigoureuses, faciles à nourrir, qui n'en cèdent point aux vaches d'Europe, quant aux qualités qui font les bonnes laitières, donnent une meilleure viande, et pèsent plus qu'on ne le supposerait, à leur apparence. Les brebis de Leicester sont par elles-mêmes trop délicates, mais si on les croise

avec des béliers Chéviot, il en provient des moutons de belle forme, actifs et à forte toison. Un croisement entre ces béliers et les brebis du pays amène une grande amélioration. Un autre croisement avantageux est celui de la brebis de Southdown et du bélier de Leicester ou de Teeswater. Ce croisement n'améliore pas seulement la constitution des moutons, et la saveur de la chair; il fait aussi qu'on peut mettre la texture de la laine à l'état qu'on désire, pour convenir aux marchés ou aux fabriques du pays.”

#### CHEMIN DE FER PROJETTÉ SUR LA RIVE SEPTENTRIONALE DU SAINT LAURENT.

Nous voyons avec plaisir, par le rapport des procédés de la dernière assemblée des citoyens qui sont en faveur de cette grande entreprise, qu'il y a toute apparence qu'elle sera commencée avant qu'il soit peu. La position des messieurs qui veulent la construction de ce chemin suffit pour garantir que c'est un ouvrage nécessaire, qui ne pourra manquer d'être très utile aux habitans du Bas-Canada. Ce n'est pas pour ces habitans le temps de tirer de long ou d'hésiter, quand il s'agit de la construction d'un ouvrage qui ne peut qu'accroître leur prospérité. Le crédit du pays est bon et mérite de l'être. Il n'y a pas à craindre que le chemin projeté ne paie pas ce qu'il aurait coûté, ou qu'il n'augmente pas la prospérité d'un espace de pays vaste, beau et bien peuplé. Si nous sommes disposés à suivre l'exemple de nos entrepreneurs voisins des Etats-Unis, le chemin de fer en question sera commencé avant la fin de la présente année. Les habitans doivent maintenant se préparer à faire un appel énergique à la Législature, lorsqu'elle sera en session, et il n'y a pas à douter que le Parlement Provincial ne sanctionne tout plan raisonnable pour l'avancement du pays. Ce sera un nouveau parlement, mais nous avons tout lieu d'espérer qu'il sera aussi disposé à travailler pour l'avancement et la prospérité du pays que tous ceux qui l'ont précédé. Le plan le plus efficace pour faire faire des progrès rapides à notre beau pays, c'est de procurer, à ses habitans le moyen de se transporter partout d'un endroit à l'autre facilement et à bon marché.

Nous avons eu occasion de converser avec des personnes qui résident dans des endroits éloignés du pays, mais qui ont été amenées à quelques heures de marche de Montréal, pour ainsi dire, par les chemins de fer déjà construits, et c'est un plaisir de les entendre parler du grand avantage que leur procure ce moyen facile et prompt d'accès à la capitale du Canada, quoique malheureusement nous ayons perdu pour le présent l'avantage d'avoir le siège du gouvernement à Montréal. La situation de Montréal est telle néanmoins qu'il ne peut manquer de devenir une grande et florissante cité, probablement la première des cités de l'Amérique Britannique.

Nous avons inséré dans l'avant-dernier numéro une lettre écrite par un Monsieur de Boston à L. A. H. Latour, Ecuyer. Ce sera toujours avec plaisir que nous publierons des lettres venant d'amis qui prennent intérêt à nos affaires agricoles, et nous espérons que le monsieur en question continuera à nous favoriser, ou à favoriser notre ami, M. Latour, de sa correspondance sur des sujets ayant rapport à l'agriculture. Des correspondans habiles, et qui savent exprimer leurs idées, ne peuvent que donner un plus grand degré d'intérêt à un journal comme celui-ci.

Nous avons reçu deux échantillons de graine d'un correspondant respecté, qui nous demande si l'un ou l'autre est de la graine de lentille. En réponse, nous prendrons la liberté de dire que l'un et l'autre sont de la graine de vesce ou ivraie. La lentille, dont nous n'avons vu qu'une variété, est à peu près de la grosseur de la vesce, mais un peu plus aplatie sur les côtés, et de couleur brune-rongeâtre. Il nous en fut envoyé un peu d'Angleterre, il y a plusieurs années, et nous savons qu'elle réussira bien en Canada. Le grenétier de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, M. Shepherd, en fait venir un peu d'Europe, et s'attend à la recevoir ce printemps, assez à temps pour la semaille.

#### LE PANAIS COMME PLANTE DES CHAMPS.

Nous avons déjà recommandé aux agriculteurs la culture de cette excellente racine, et nous trouvant bien maintenant d'en avoir du produit d'un demi-arpent ensemencé le printemps dernier, pour la nourriture de nos animaux, nous y appelons de nouveau leur attention. L'avantage qu'a le panais sur les autres racines, c'est que la culture en est moins coûteuse que celle de la betterave ou de la carotte, par exemple, et qu'il n'y a ni temps à perdre ni travail à employer pour en serrer la récolte, et qu'il ne se trouve pas de échet dans les racines. Les panais résistent aux hivers les plus rigoureux, et subviennent aux besoins du cultivateur, dans le temps où ils lui sont le plus nécessaires. On peut avoir de M. G. Shepherd, grenétier de la Société, de la graine de panais de la meilleure variété, à 2s. la livre, et il suffit de deux livres pour un arpent carré. En Hollande, cette racine remplace toutes les autres dans les champs.

L'espace nous a manqué, dans le dernier numéro, pour offrir quelques remarques sur l'écrit de G., au sujet des "Manufactures Canadiennes." C'est, sans contredit, un objet de grande importance pour le Canada, et dans les circonstances où se trouve présentement notre commerce, nous ne voyons pas qu'il nous soit laissé d'autre alternative que celle de fabriquer nous-mêmes, autant que possible, les articles dont nous avons besoin. Il faudra que, tôt ou tard, le pays en vienne là; et il vaudrait autant, ou mieux, commercer à temps, de manufacturer avec nos produits les articles qui nous sont nécessaires. Ce nous paraît être une absurdité que d'envoyer des matières brutes à la distance de mille lieues, pour faire revenir de la même distance, une partie de ces matières, à l'état de manufacture. Peut-être trouvera-t-on que rien ne nous autorise à avancer qu'il nous est possible d'établir des fabriques sur un plan étendu, au moment actuel; mais toujours est-il vrai de dire que le Canada est capable de produire

abondamment de la laine, du lin, du chanvre, du fer, du sucre, et plusieurs autres articles, qui, après avoir passé par les mains du manufacturier, subviendraient, au moins en grande partie, aux besoins de la population indigène. Nous accueillerons avec plaisir tout ce qui pourra nous être communiqué sur des sujets ayant rapport aux productions ou aux manufactures du pays, ou à tout autre chose de nature à avancer les intérêts, la prospérité et le bonheur de notre population.

#### ELEVE DES ANIMAUX.

A l'assemblée hebdomadaire du Conseil de la Société Royale d'Agriculture d'Angleterre, le 10 mars dernier, il a été adressé au Conseil, sur le sujet, un écrit que nous jugeons bien digne de l'attention de ceux qui élèvent des animaux en Canada, et en conséquence, nous le transcrivons, afin qu'ils le puissent considérer. C'est à une forme-modèle que le plan recommandé dans cet article pourrait être adopté; et ce serait une des fins les plus utiles pour lesquelles une telle ferme pourrait être instituée. Il est de grande importance de constater quel est le meilleur moyen à prendre pour produire une perfection de forme chez les animaux. Quant à ce qui est de la grandeur, ou de la taille, elle dépendra principalement de la situation et d'autres circonstances. Nous avons vu de grands animaux loués pour la grosseur de leurs os et la longueur de leurs jambes seulement, sans qu'il y eût en eux d'autres qualités recommandables. Nous ne trouvons pas mauvais qu'on entretienne des animaux de grande taille, pourvu qu'ils aient une perfection de forme qui indique l'aptitude à donner du lait et de la viande, en proportion de la nourriture qu'ils consomment, quoique nous soyons porté à préférer pour le Bas-Canada des animaux de grandeur moyenne, comme les plus profitables. Une personne expérimentée reconnaîtra, sans risque de se tromper, à la forme plus ou moins parfaite des animaux, quels sont ceux qui apporteront plus de profit à leurs possesseurs, par leur lait, leur chair ou leur laine. Le gain actuel provenant des bestiaux est déterminé par ce qu'ils produisent

de plus qu'ils ne consomment, ou par ce qui reste de la valeur produite, quand la valeur consommée en a été soustraite. Nous sommes humblement d'avis que des animaux qui joignent la perfection de la forme à l'adaptation à la situation et aux circonstances du pays, et qui dédommagent le plus amplement leurs possesseurs de la nourriture qu'ils consomment, sont ceux que le cultivateur devrait élever et entretenir de préférence, qu'ils soient grands, moyens ou petits de taille, et que ce sont ceux qui feront le plus d'honneur et rapporteront le plus de profit à leurs propriétaires, et dont le pays retirera généralement le plus d'avantages. L'écrit en question est comme suit:—

ELEVE DES ANIMAUX.—M. Valentine Bosford, de Foscot, près de Towcester, dans le comté de Northampton, a adressé une lettre au Conseil sur l'importance de faire attention aux principes qui régissent la propagation d'animaux d'une forme parfaite. Après avoir fait allusion aux démarches que le Conseil a faites pour cette fin désirable, et donné le détail des discussions qui ont eu lieu sur le sujet, dans les assemblées du club agricole de Northampton, il termine son écrit par les décisions auxquelles le Club est arrivé, et par des remarques générales.

1. Que quoique dans tous les cas, le système de propager les animaux par père et mère de même race, ne soit pas le meilleur pour nos animaux domestiques, cependant, lorsqu'on a obtenu des animaux parfaitement formés, c'est le seul moyen de leur conserver cette forme.

2. Qu'en excitant les animaux mâles et femelles destinés à la propagation, soit par une nourriture, soit par une chaleur artificielle, on fait essentiellement tort à la santé de leur progéniture.

D'après les remarques précédentes, vous pouvez conclure que le critérium ou la pierre de touche que je recommande est une certaine forme ou conformation, et c'est celle que recommande M. Clive, dans son excellent "Traité sur la formation des animaux;" car quelle que puisse être l'opinion de la multitude, il n'y a qu'une bonne forme, qu'elle soit légère ou lourde, et il ne peut pas y en avoir deux pour la santé et la bonne constitution. Tous les meilleurs animaux qui ont remporté des prix que j'ai pu voir, depuis quarante ans, qu'ils fussent grands ou petits, se rapprochaient d'une certaine forme; et cette forme, je l'ap-

pellier l'étalon régulateur, ou le *sine quâ non* ; et savoir comment produire cette forme, c'est là la science. Si vous voulez faire de la propagation et de l'élève des animaux domestiques une science, vous en élèverez 100 bons, quand présentement vous n'en élèvez qu'un. Nous voyons la science de l'agriculture faire des progrès, et pourquoi la science de l'élève des animaux serait-elle négligée ? Je sais que la coutume, la mode la plus commune est de chercher à avoir de grands animaux, (quoiquela mode ait induit beaucoup de gens en erreur), mais il me reste encore à savoir si ce sont les meilleurs ou les plus profitables ; et afin d'éprouver convenablement la chose, je suggérerais très respectueusement au Conseil, qu'il serait à propos qu'il prît, s'il avait les fonds nécessaires, une ferme de qualité moyenne, et permit aux éleveurs d'y envoyer de jeunes animaux, pour y être élevés et nourris par les serviteurs de la Société, sur le principe posé par feu Robert Bakewell, c'est à dire en pesant leurs alimens. On verrait alors lesquels dédommageraient mieux de ce qu'ils auraient consommé ; mais dans le cas où les circonstances locales vous feraient préférer un grand ou un petit animal, la même science est nécessaire pour produire le bon. La forme du poitrail, à laquelle Clive s'attache, approche, autant que possible, de celle d'un cercle, et ce n'est pas la forme de cercle ou renversée, si en vogue aujourd'hui ; ce n'est pas non plus cette forme apparente, si fréquemment tondue en cercle (dans le mouton), mais c'est la forme extérieure réelle, qui est l'indice de la structure interne.

#### PATURAGE PERMANENT

Nous copions la lettre suivante d'un numéro récent de l'*Express* de Mark Lane. Nous avons toujours été persuadé par l'expérience qu'une terre mise en pacage pendant plusieurs années de suite, se trouvait à la fin, beaucoup améliorée. Nous parlons comme de raison, d'un pâturage où il y a beaucoup d'herbe, et non d'un parc rasé de manière à laisser périr de faim les animaux. Lorsque l'herbe n'est par trop rare dans un pacage, le soleil, loin de nuire à la terre, en été, lui est favorable. Les sols secs, sablonneux et pierreux ne sont pas les mieux adaptés au pacage, dans les étés chauds et secs, et ne doivent pas être laissés perpétuellement en pâturages.

#### SUR LE PACAGE PERMANENT.

*Au Rédacteur de l'Express de Mark Lane.*

MONSIEUR,—C'est un fait incontestable que la terre s'améliore graduellement toutes les fois qu'elle est laissée perpétuellement en pacage. La cause de cette amélioration provient de la décomposition annuelle des feuilles et des tiges des herbes, des pas et du fumier des animaux, de l'emploi de l'engrais, des pluies qui, tombant sur la surface, pénètrent à travers le gazon jusque dans le sous-sol, et enfin des travaux du ver de terre. Tout cela combiné forme, dans le cours des années, un terreau végétal, dont l'épaisseur est proportionnée au temps qu'il a mis à se former.

Durant cette formation de terre végétale grasse, une partie en est descendue par le ver de terre ; et combinée avec le sol inférieur, il l'engraisse lors même qu'il se compose d'argile ; ce procédé fait que les racines des herbes peuvent descendre aisément.

Ainsi il se forme un sol neuf et fertile propre à un système plus élevé de plantes, qui indique clairement la tendance au perfectionnement progressif dans l'ordre de la nature, et qui est placé ainsi à la portée de l'homme, qui lorsqu'il lui faut des alimens, n'a besoin que d'exercer ses facultés pour en obtenir, la bonté de Dieu les ayant répartis en abondance autour de lui.

Avant qu'on commence à entreprendre de mettre la terre en pacage permanent, il est à propos de dire que l'espèce d'herbe appelée faux-seigle doit être rejetée, si l'on se propose de labourer la terre dans un temps à venir, pour y semer des céréales, parce que les affinités de cette herbe et des céréales se ressemblent assez pour influer sur le produit qui, en conséquence, serait moins considérable que celui de graines semées après d'autres herbes.

HENRY ROGER SMITH.

Eastling.

#### CHARDON DU CANADA.

Monsieur le Rédacteur—Ayant vu dans votre journal plusieurs articles concernant le Chardon du Canada, et ayant eu la satisfaction d'en détruire plusieurs touffes, par un procédé différent de ceux que j'ai vu recommander, je me sens disposé à le communiquer au public.

En 1822, je découvris le chardon du Canada dans un pâturage où je tenais vingt moutons. Je les fauchai deux ou trois fois par un temps humide ; mais ils n'en parurent que croître davantage, et le printemps suivant, ils s'étaient étendus sur beaucoup plus de

terrain qu'ils n'en avaient occupé d'abord, et étaient beaucoup plus forts. Je les fis couper de nouveau. Je pris ensuite environ deux pintes de sel, que je répandis dessus, et les moutons, qui en étaient affaiblis en mangèrent autant qu'ils purent, et continuèrent à se tenir sur le lieu, jusqu'à ce qu'ils eussent écrasé et enfoui dans la boue les chardons et les autres herbes. Je continuai à répandre du sel sur les chardons, une ou deux fois par semaine, pendant plusieurs mois; je mis d'autres animaux dans l'enclos; en peu de temps, le terrain se trouva presque nu, et le peu de chardons qui y restaient se couvrirent de rouille. Je labourai le terrain, le printemps suivant; je l'ensemenciai ensuite, et je crois qu'il n'y reste pas présentement un seul chardon. J'en découvris une autre touffe dans une autre pièce de terre; je la traitai de la même manière; et j'y ai maintenant une pièce de grains où j'ai la satisfaction de dire qu'on ne voit plus de chardons. — (*Gazette de Worcester.*)

**LA GRAINE DE LIN POUR L'ESTRETIEN DES VEAUX.**—Lorsqu'on nourrit des veaux avec de la graine de lin écrasée, il faut la réduire en une espèce de gelée, en la mêlant avec un peu d'eau froide, et jeter ensuite dessus de l'eau bouillante, dans la proportion d'une livre de graine pour six ou huit pintes d'eau, et laisser bouillir pendant environ vingt minutes. Lorsque la gelée est à peu près froide, si elle est trop épaisse, on la délaie à la consistance d'un brouet clair, en remettant de l'eau chaude, et on la donne aux veaux à la chaleur du lait. Il faut la leur donner d'abord en très petite quantité, mêlée avec leur lait, et augmenter graduellement jusqu'à ce qu'ils y soient accoutumés, et diminuer le lait aussi graduellement jusqu'à ce qu'ils puissent être nourris de la gelée de graine de lin sans lait. La graine contient beaucoup d'huile, et si on la donnait aux veaux en trop grande quantité, il est probable qu'elle les purgerait trop. Le tourteau de graine de lin, dont l'huile a été extraite, est dit-on, meilleur, en conséquence, que la graine pure. Il faudra aux veaux, selon l'âge, etc., de  $\frac{1}{2}$  lb à 2 lbs. par jour, et il y aura amélioration, si l'on substitue de la farine de fèves, à une partie de la graine de lin moulue.

**ŒUFS EXTRAORDINAIRES.**—Les œufs de la poule gigantesque de Madagascar égalent dit-on, en grosseur, 12 œufs d'antruche, 148 œufs de poule domestique et 50,000 œufs d'oiseau-mouche.

#### DES DIFFÉRENTE ESPÈCES DE TERRES.

L'expérience de tous les temps et de tous les lieux prouve qu'il faut, pour réunir les conditions de fertilité, un mélange de trois substances, dont l'une, ou même deux prises isolément seraient peu propres à l'acte qu'elles doivent accomplir. Ces trois substances sont l'alumine, la silice et le carbonate de chaux.

L'alumine et la silice sont deux oxides métalliques, tous deux blancs, tous deux insolubles dans l'eau et les acides; le premier est doux au toucher, le second est rude; le premier, à moins qu'il n'ait été calciné, absorbe et retient puissamment l'humidité; le second, au contraire, la laisse échapper facilement. L'alumine unie avec la silice forme l'espèce de terre connue sous le nom d'argile.

Il existe plusieurs espèces d'argile, suivant l'état de mélange des parties qui la composent, et aussi suivant la disposition intime des molécules de ses éléments. Ainsi l'argile plastique, l'argile grasse, est compacte et pesante; elle est douce au toucher; elle absorbe une quantité considérable d'eau, et forme avec elle une pâte très liante et très tenace. La quantité d'eau qui la pénètre la gonfle considérablement, et si le soleil ou autre cause vient la dessécher, elle éprouve un retrait considérable.

Voici deux propriétés de l'argile qui la rendent impropre à la culture, quand elle se trouve seule: elle absorbe une grande quantité d'eau, avec laquelle elle forme une pâte liante et tenace; elle éprouve beaucoup de retrait, à la chaleur. On comprendra cela facilement: l'argile, en formant avec l'eau un mortier épais, ne permet pas aux racines des plantes de s'étendre dans sa masse; elle ne donne non plus à l'air aucun accès, et l'on sait que l'air est indispensable aux fonctions des racines des plantes. L'argile, en se desséchant ensuite, n'a pas une perméabilité plus grande, parce que ses molécules sont extrêmement tenaces; puis ce retrait la force à se fendiller à tel point qu'elle offre souvent des crevasses énormes qui, en se formant, déchirent les racines.

Chauffée au-dessus de la chaleur rouge, l'argile attire vivement l'humidité; si on la met alors dans l'eau, elle tombe en poudre et se réunit aussitôt en pâte. Mais si on la chauffe jusqu'au rouge, elle durcit davantage et ne peut plus être délayée dans l'eau. C'est dans cet état qu'elle peut former des tuiles, des briques, des poteries et des fayenceries de toute nature, selon qu'elle est plus ou moins pure, plus ou moins mélangée. L'argile ainsi cuite au rouge et en poudre, peut être utile pour amender les terres trop fortes; on met en tas les gazons ar-

gileux d'une pièce de terre avec des fascines, et l'on épand dans le champ le résidu de la combustion. La partie d'argile qui a passé par le feu agit sur le sol en le livrant et en désagrégant ses molécules. Mais il est généralement plus commode, pour ôter au sol sa ténacité, d'employer le sable formé principalement de silice, surtout le sable limoneux des rivières et de la mer, lequel renferme toujours des débris de végétaux et d'animaux, qui sont d'excellents engrais.

Mais lorsque le sable se trouve en quantité trop considérable dans le mélange, les terres n'ont plus alors assez de ténacité; elles ne retiennent plus l'eau suffisamment; aussi les plantes y souffrent-elles, y languissent-elles plus que dans toute autre terre, quand le sable est divisé et presque pur. On connaît l'aridité et la stérilité de sables. On corrige, on amende ces sortes de terres, en y mêlant une certaine quantité d'argile, si ce n'est possible à peu de frais; il n'est pas rare de les voir parvenir à un grand degré de fécondité, lorsqu'elles ont été suffisamment amendées.

Avec l'alumine et la silice en proportions convenables, c'est-à-dire avec l'argile et le sable, on peut avoir naturellement ou artificiellement des terres assez meubles, des terres qui retiennent assez l'humidité; mais il n'est pas possible qu'elles remplissent deux autres conditions nécessaires, la porosité et la faculté de neutraliser les acides formés soit par la végétation, soit par la décomposition des végétaux; c'est le carbonate de chaux, la craie qui remplit ce but. Le carbonate de chaux est un sel formé d'un oxyde (l'oxyde de calcium) qui porte vulgairement le nom de chaux, et d'un acide (l'acide carbonique,) constamment gazeux, à la température et sous la pression ordinaires; il n'est donc pas étonnant qu'un acide plus énergique vienne prendre sa place, toutes les fois que l'occasion s'en présente. Par exemple, en présentant à ce sel peu stable de l'acide sulfurique, on en chasse l'acide carbonique, et l'on a du sulfate de chaux (gypse ou plâtre). Si l'on verse quelque peu de vinaigre sur un morceau de craie ou de blanc d'Espagne, il se manifestera une espèce d'effervescence, l'acide carbonique s'évaporera, et il restera un autre sel nommé acétate de chaux.

Il est donc convenu que le carbonate de chaux est un sel (en combinaison d'un acide et d'un oxyde) que sa facilité à se décomposer doit faire souvent changer d'état; or, ces changements ne peuvent pas avoir lieu sans qu'une certaine quantité d'eau, sans qu'une certaine proportion d'air ne se trouve alternativement

attirée et repoussée. C'est cette mobilité qui rend la terre perméable et poreuse, de même que l'énergie de la chaux comme oxyde lui fait absorber tous les acides qui tendraient à se développer. Le carbonate de chaux, base constitutive des bonnes terres avec l'argile et le sable, se rencontre en grande quantité dans la nature; mais il est souvent dans un trop grand état de dureté pour être utile aux plantes; ainsi, la pierre à chaux, et surtout le marbre, ne peuvent servir à l'amendement des terres que lorsqu'ils sont réduits en parcelles assez petites pour être facilement attaquables.

Si les trois corps dont nous avons parlé se trouvaient seuls à former les terres, elles seraient parfaitement blanches, car l'alumine, la silice et le carbonate de chaux sont d'une blancheur parfaite. Ce serait un résultat fâcheux; car lorsqu'un corps blanc reçoit les rayons du soleil, il les réfléchit dans tous les sens, sans les laisser pénétrer, et la végétation ne peut s'opérer sans une certaine chaleur. C'est principalement l'oxyde de fer en très-petite quantité qu'est due la coloration de la plupart des terres: une petite proportion de terreau la rend plus foncée, et quelques autres corps, dont la connaissance est beaucoup moins importante, viennent varier les teintes.

Quelques autres substances se rencontrent accidentellement dans les terres, telles que la magnésie, le mica, le bitume, le charbon, le plâtre, etc.,

Les sols qui contiennent de la magnésie en certaine quantité sont par eux mêmes plus ou moins stériles. Cet oxyde (de magnésium) est naturellement blanc, insoluble, se trouve très-souvent à l'état de carbonate, uni au carbonate de chaux. (C'est alors un calcaire magnésien, ou une giobertine). Il rend les terrains trop froids et trop humides, à cause de la quantité d'eau qu'il retient naturellement après les pluies; puis, lorsque vient la sécheresse, il rend la terre trop légère, trop friable et trop sèche. C'est une des substances les plus contraires aux plantes, même en petite quantité, quoique quelques expériences paraissent prouver le contraire.

Le mica se rencontre quelquefois en petites lamelles brillantes et feuilletées, propres à diviser l'argile dans les terrains trop lourds, trop argileux; il agit comme du sable de même grosseur; cependant, il pèse un peu moins, il absorbe un peu plus l'eau et la retient un peu mieux; il rend, par conséquent, les terres plus légères que ne le ferait le sable, sans les rendre aussi chaudes.

Le plâtre se trouve naturellement dans un

certain nombre de sols : on l'ajoute plus souvent comme stimulant dans la végétation : il doit, à ce titre, trouver place parmi les amendemens ou engrais minéraux.

Le goudron minéral, ou bitume, qui accompagne naturellement divers schistes ou roches désagrégées, ainsi que quelques argiles, est utile comme matière colorante, quand il se trouve en assez petite quantité pour ne pas donner aux parties terreuses une trop forte adhérence.

Les pierres et les cailloux sont quelquefois utiles, quand même ils se trouvent en quantité considérable ; ainsi, certaines vignes doivent à leurs cailloux, qui rendent la terre légère, sèche et chaude, une partie de leur renommée ; certains terrains sableux seraient, au contraire, bien plus secs, si une grande quantité de petites pierres ne venaient conserver aux racines des céréales une humidité convenable.

Il n'y a pas de terrain cultivé qui ne contienne en outre, sans le nom d'*humus, terreau*, etc., une foule de débris organiques, ou engrais, qui forment une partie de la nourriture des plantes.

Nous avons publié la lettre d'un Fermier, qui se montre surpris de nous avoir vu peu satisfait, au bruit de la nomination d'un ministre de l'agriculture, par la raison que c'était un sujet purement politique. Nous pouvons assurer "Un Fermier," que ce n'est pas parce que nous étions mécontent de la nomination en question, ou parce que nous regardions la chose avec indifférence, que nous avons refusé de publier la lettre qui nous avait été adressée sur le sujet, mais parce qu'elle était décidément d'un caractère politique et personnel, si l'on peut ainsi parler. Depuis longtems, nous recommandons l'établissement d'un département ou ministère agricole, tel qu'on le voit établi en France et recommandé dans les Etats-Unis par le président. Nous avons toujours été d'opinion que l'agriculture ne recevait pas toute l'attention qu'elle méritait, de la part du gouvernement et de la législature ; on, en d'autres termes, qu'on n'a pas fait pour l'avancement et la prospérité de l'agriculture autant qu'on aurait dû faire, en la considérant comme le premier et le plus important intérêt du pays. Nous pouvons nous faire illusion, mais nous osons nous flatter qu'"Un Fermier" sera

assez juste ou généreux à notre égard, pour nous croire sincèrement dévoué à la cause de l'agriculture, pour ne pas douter que nous ne désirions ardemment de voir l'agriculture perfectionnée et florissante, et dans la position honorable qu'elle devrait occuper.

Dans un des journaux d'Angleterre que nous recevons par échange, nous avons vu le compte-rendu d'une expérience sur la culture du mangel-wurtzel. Dans un champ où le sol était de qualité semblable, et la culture et l'engrais les mêmes, il fut fait des sillons sur une pièce de trois ou quatre acres, à trente pouces l'un de l'autre, et il y fut semé de la graine de mangel-wurtzel, à la manière ordinaire. Dans la pièce voisine, les sillons furent faits à vingt-quatre pouces de distance, et il fut semé dans ces sillons de la graine de carotte et de mangel-wurtzel, alternativement. Quand le produit du mangel-wurtzel fut récolté, il se trouva aussi considérable dans la pièce où il avait été semé en sillons alternatifs, c'est-à-dire entre les carottes, que dans celle où il avait été semé seul, et il y eut, par acre, huit tonneaux de carottes, semées avec le mangel-wurtzel, de sorte qu'un acre de récolte mêlé produisit huit tonneaux de racines de plus qu'un acre de récolte sans mélange. Cette expérience est de quelque importance, et mériterait d'être renouvelée ici. Nous ne doutons nullement qu'en cultivant une diversité de plantes en rangs alternés, on n'eût un produit plus fort que si on ne cultivait qu'une seule sorte de plante dans la même pièce de terre. Il va sans dire que ce n'est que lorsqu'il s'agit de racines que la chose peut se faire, et d'avoine peut-être, en la mêlant avec des fèves ou des pois, ou des deux derniers grains mêlés ensemble. Si après qu'ils ont été battus, on veut en séparer les grains, on le peut faire au moyen de cribles convenables, mais on peut mouler ces grains ensemble pour la nourriture des chevaux, des bêtes à cornes, des moutons et des porcs. Il n'y a pas à douter que la fève, ou fêverole, semée à la volée, avec des pois ou de l'avoine, ne réussit bien, de même que des

pois et de l'avoine semés ensemble. Nous préférierions voir les fèves semées en sillons, comme nétoyant la terre, et la préparant pour le froment ou l'orge. Il y a des cas où le cultivateur ne pourrait pas semer des fèves en sillons, et alors il pourrait produire une récolte profitable, en adoptant ce plan de semer des pois ou de l'avoine ainsi mêlés avec des fèves.

A l'Assemblée des Directeurs de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, tenue le 3 de février dernier, sur motion de L. A. H. Latour, éc., secondé par John Yule, éc., Henry Wager, éc., d'Oneida, N.-Y., Président de la Société d'Agriculture de l'état de New-York, et John Delafield, éc., ex-Président de la même Société, furent élus membres honoraires de la Société d'Agriculture du Bas-Canada.

A la même assemblée, sur motion de M. Latour, secondé par Wm. Evans, éc., J. B. Trudelle, éc., N. P., secrétaire de la Société d'Agriculture du Comté de Québec, et Alex. H. Johnson, éc., d'Albany, N.-Y., furent élus membres correspondants de la même Société.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS CANADA.

A la dernière assemblée des Directeurs de cette Société, qui a eu lieu Mercredi, 12, il a été arrêté que l'Assemblée Générale des Membres de la Société, à l'effet d'élire des Directeurs pour l'année suivante, aurait lieu Mercredi, 19 du présent mois de Mai.

*The Farmer's Guide to scientific and practical Agriculture*; par H. Stephens, F. R. S. E., assisté par John P. Norton, N. A. professeur d'Agriculture au collège d'Yale. New-Haven, et à vendre à la librairie de M. Dawson, Place D'armes, Montréal, en deux volumes: prix de 25s. à 30s. selon la qualité de la reliure.

Nous avons mentionné et recommandé, à plusieurs reprises, cet excellent ouvrage aux agriculteurs. Tout agriculteur en moyens

devrait acheter cet ouvrage plein de renseignements sur toutes les branches de l'économie rurale. Il s'y trouve un grand nombre d'estampes, ou représentations d'animaux, instruments aratoires, bâtimens de ferme, &c., le tout dans un bon style. L'impression et la reliure font honneur aux éditeurs, Leonard, Scott et Cagnie, de New-York, et nous regarderions comme se procurant un grand avantage ceux des cultivateurs qui pourraient acheter un ouvrage aussi précieux, à des prix modérés.

*Moyen de guérir les arbres malades.*—M. Maller, économiste allemand, indique ce moyen pour rendre la santé aux arbres malades ou languissans.

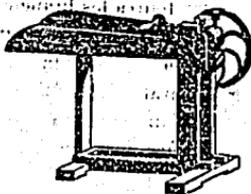
Il conseille de dépouiller de leur écorce les parties de l'arbre malades ou gâtées, et de les enduire de terébinthine à la chaleur du soleil. Peu de temps après, ces parties, ainsi enduites, paraissent être couvertes d'une espèce de laque qui empêche l'air d'y pénétrer, et l'arbre prend bientôt une nouvelle vigueur. Par ce moyen, des arbres entièrement dépouillés de leur écorce ont été parfaitement rétablis dans l'espace d'une année.

La gomme et les chancres sont les plus terribles de toutes les maladies qui ruinent les arbres. Pour les guérir, dans ces deux cas, il faut enlever la gomme et les chancres avec un instrument bien tranchant, et scarifier le bois jusqu'au vif. Vous frotterez ensuite la plaie avec de l'oselle, et vous en ferez pénétrer le suc dans le bois. Cette guérison est radicale, et les mêmes accidens ne se présentent plus.

Lorsqu'un arbre paraît malade, il faut enlever avec soin la mousse qui couvre son écorce, couper les branches mortes ou inutiles, et le fumer, en mettant au pied du bon fumier, ou un animal mort, tel qu'un chat, ou un lapin, si le hasard fait qu'on en ait un, à sa disposition.

*Moyen de hâter l'accroissement des arbres.*—Le procédé consiste à laver et frotter l'écorce des jeunes arbres avec une brosse mouillée, de manière qu'il ne reste ni terre ni mousse sur l'écorce de la tige et des branches principales.

*Assainissement des abreuvoirs.*—Pour assainir un abreuvoir d'eau dormante, il suffit d'y mettre des poissons, tels que la tanche, le garçon, et surtout le carassin.



## MAGASIN AGRICOLE

**L**E Soussigné a constamment à vendre des Echantillons de différentes sortes d'Instrumens Aratoires, parmi lesquels on trouvera des Charrues, Cultivateurs, Semoirs, Coupe-pailles, ou Tranchoirs, Egrenoirs, Charrues à Sous-sol, Coupoirs, Barattes à Thermomètre, Herbes, etc., etc. Attendu, à l'ouverture de la navigation, un grand assortiment de Bêches et Pelles à trempé d'acier, Houes et Fourches à Foin et Fumier, de même, etc., etc.

Agent pour la vente de l'Extirpateur, ou Arrache-Souches, de St. Onge.

P. S. Toutes sortes d'Instrumens Aratoires fournis à commande, aux prix les plus raisonnables.

GEORGE HAGAR.

No. 103, Rue St. Paul,

Montréal, 1er Avril, 1855.

## SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

Bureau et Bibliothèque, au No. 25, Rue Notre-Damo  
Montréal,

Au-dessus du magasin de M. George Shepherd, Grenetier de cette Société.

**L**E Secrétaire et Trésorier de la Société se tient à tous les jours au Bureau, depuis dix heures jusqu'à une heure.

La Bibliothèque possède déjà quelques-uns des meilleurs ouvrages sur l'Agriculture; comme aussi, des Transactions des Sociétés Royales d'Agriculture d'Ecosse et d'Irlande, le *Furmer's Magazine*, de Londres, les Transactions de la Société d'Agriculture d'Etat, de New-York, et plusieurs autres Journaux d'Agriculture Anglais et Américains, reçus régulièrement. On peut avoir, au Bureau, les Journaux d'Agriculture et Transactions de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, tant en Anglais qu'en Français, depuis le commencement, en 1848, jusqu'au tems présent.

Toutes communications ou lettres ayant rapport aux Journaux d'Agriculture, depuis le 1er de Janvier courant, doivent être adressées, *affranchies*, à Wm. EVANS, Ecr., Secrétaire de la S. d'A. du B. C., et Rédacteur des Journaux d'Agriculture.

Les Membres de la Société d'Agriculture du Bas-Canada sont respectueusement priés de payer immédiatement leurs souscriptions annuelles.

Wm. EVANS,  
Secrétaire et Trésorier S. A. B. C.

1er Janvier, 1852.

Des exemplaires du Traité d'Evans sur l'Agriculture, et des volumes supplémentaires, tant en Anglais qu'en Français, sont à vendre au Bureau de la Société, ainsi que des livraisons complètes du Journal d'Agriculture du Bas-Canada, pour les années 1844, 1845 et 1846.

## IMPORTANT POUR LES CULTIVATEURS.

**L**e soussigné a à vendre les Graines et Semences suivantes:—

7,000 lbs. de Graine de Trèfle Rouge de Hollande,

1,000 do. do. do. de France,

3,000 do. do. do. Blanc de Hollande,

500 do Navets de Suède à collet pourpre de Shiromy,

500 do. do. do. d'Est Lothian,

200 do. do. do. amélioré de Laing,

Les variétés de Navets ci-dessus garanties franches.

400 lbs. Mangel-Wurtzel,

100 do. Betterave à Sucre de France,

200 do. Navet Jauno d'Aberdeen,

200 do. Navets Blancs ronds,

200 do. Carotte Blanche des Champs de Belgique

200 do. do. d'Astringinsor,

200 do. do. Orangée longue,

100 do. do. de Surry do.

La Graine de Carotte est du cru du Canada, et provient du semis du soussigné.

—DE PLUS,—

Son approvisionnement ordinaire de Graines de Jardin, d'Angleterre et de France.

GEORGE SHEPHERD.

Pépiniériste et Grenetier de la Société d'Agriculture du Bas-Canada.

1er Mars, 1852.

MACHINES A ARRACHER LES SOUCHES  
OU  
L'EXTIRPATEUR ST.-ONGE PATENTÉS.

**L**E Soussigné ayant inventé un EXTIRPATEUR ou ARRACHE-SUCHE, dont il s'est assuré le privilège exclusif d'en fabriquer et d'en vendre dans la Province du Canada, croit devoir le recommander particulièrement aux cultivateurs comme instrument d'une grande puissance, le plus expéditif et le plus économique inventé jusqu'à ce jour. Il exécutera ponctuellement toutes commandes qu'on voudra bien lui faire tenir.

L'on peut voir et se procurer aussi cet Extirpateur à Montréal, chez M. George Hagar, rue St. Paul; à Québec, chez M. T. Atkins, *Weighings House*, quai d'Orléans Village de St. Léon, au Dr. Lassiseraye.

Les personnes qui désireraient acheter des droits de Township, Comté ou District, pourront le faire en s'adressant au soussigné ou au Dr. Lassiseraye.

Montréal, Juin, 1850. N. ST. ONGE.

## MOULIN A PLATRE DE QUEBEC.

**L**ES Soussignés ayant fait construire un MOULIN à mû par la vapeur, sur la rue St. Paul, pour la fabrique du PLATRE propre à l'Agriculture, aux bâtisses, *mioulanges*, etc., sont maintenant prêts à remplir toutes commandes qu'on voudra bien leur faire.

Ils garantiront leur PLATRE de la meilleure qualité possible, fait avec les plus grands soins sous la direction de M. AUGUSTIN DANIEL, bien connu par sa longue expérience dans cette branche.

METHOP, CHINIC, SIMARD & Cie.

Québec, 6 Février 1851.

MONTRÉAL.—Des Presses à vapeur de JOHN LOVELL,  
Rue St. Nicolas.

M. BIBAUD TRADUCTEUR.